



CRUJEF
Centre de recherche universitaire
sur les jeunes et les familles



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

PROGRAMME

LES JOURNÉES SCIENTIFIQUES IUJD/CRUJEF

**PRATIQUES PROMETTEUSES ET PROBANTES AU
SERVICE DU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ET DES JEUNES**

**Montréal
23 et 24 novembre 2023**



Photo: Hotel Omni Mont-Royal



Mot de la direction scientifique

Denis Lafortune

Directeur scientifique, IUJD

Professeur titulaire, École de criminologie, Université de Montréal

Suite aux travaux de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, ainsi qu'à l'entrée en vigueur de la Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse (PL-15), divers "chantiers de transformation" ont été lancés au Québec. Certains d'entre eux se concentrent principalement sur le cadre législatif ou les modes de gouvernance, tandis que d'autres ont pour objectif direct d'améliorer la qualité des services offerts. Parmi ces initiatives, on peut citer :

- a) La mise en place de trajectoires de services aux familles permettant de soutenir le développement optimal des enfants de 0 à 12 ans;
- b) Le développement d'interventions collaboratives en contexte de violence conjugale, intrafamiliale et post-séparation;
- c) L'adaptation et la qualification des jeunes vers l'âge adulte;
- d) Les mesures à prendre pour mieux répondre aux besoins des enfants issus des communautés autochtones.

Les réformes d'une telle envergure, telles que celles que le Québec connaît depuis trois ans, sont rares. Étant donné l'importance des enjeux, tous cherchent des pratiques appropriées, durables et adaptées au contexte local, mais également fondées sur des bases scientifiques solides. À cet égard, les milieux de la recherche sont en mesure de formuler des propositions, voire ont le devoir de le faire. C'est dans cette optique que les prochaines journées scientifiques, organisées conjointement par le CRUJeF et l'IUJD, visent à faciliter un échange autour des résultats de recherche ainsi que des pratiques prometteuses ou éprouvées concernant quatre grands axes de travail collectif qui orienteront les efforts au cours prochaines années. Nous avons donc le plaisir de vous proposer quatre conférences en plénière, 36 ateliers, ainsi que plusieurs présentations par affiche.



George M. Tarabulsy

Directeur scientifique, CRUJeF

Professeur titulaire, École de psychologie, Université Laval

Sur le plan mondial, le Québec se démarque par l'attention qu'il accorde aux bien-être des enfants et des familles : services de garde éducatifs subventionnés, congés parentaux généreux, programmes de première et deuxième ligne en matière de soutien à la parentalité, d'intervention et de protection de l'enfance. On considère ces services comme étant des acquis qui caractérisent tous les pays, mais un survol des nombreuses initiatives sociales nous révèle que le Québec se démarque à différents égards, même de pays occidentaux comparables au nôtre. Les gestionnaires et administrateur.rice.s qui nous ont précédé.e.s ont bonifié les services à la population et ont façonné un système qui se veut, à différents égards, un modèle pour de nombreuses régions du monde. Or, le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse a largement démontré que ce système n'est pas parfait et que de nombreux enfants, de nombreuses familles et de nombreux parents ne reçoivent pas le bon service au bon moment. Parfois même, ils reçoivent le mauvais service. Ce rapport a souligné que des ajustements sont nécessaires à différents égards : formation, intégration des première et deuxième lignes, intersectorialité dans l'intervention, modifications judiciaires, organisationnelles et autres. Tous ces changements concernent et influencent la qualité de l'intervention dispensée à une famille, un parent, un enfant qui entre en contact avec les services sociaux. Cette intervention devient l'image de toute l'organisation des services et reflète sa santé administrative et sa bienveillance. Dans cette perspective, il importe de concentrer toute notre attention et nos connaissances sur l'organisation de notre système et de choisir la manière dont nous allons réaliser nos interventions et offrir du soutien aux familles, aux parents et aux enfants.

George M. Tarabulsy

Directeur scientifique, CRUJeF

Professeur titulaire, École de psychologie, Université Laval

(suite)

Ces deux journées scientifiques, organisées par l'Institut universitaire Jeunes en difficulté et le Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles ont pour but d'aborder ces questions à l'intérieur de quatre grands chantiers, décrits dans le cadre du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Ces chantiers concernent : 1) Les trajectoires de services aux familles d'enfants 0-12 ans; 2) Le développement d'interventions en contexte de violence conjugale intrafamiliale et post-séparation; c) L'adaptation des jeunes qui reçoivent des services sociaux alors qu'ils et elles négocient leur transition vers l'âge adulte; ainsi que 4) Les mesures à prendre pour mieux répondre aux besoins des enfants issus de communautés autochtones.

De nombreux.euse chercheur.euse.s québécois.es, travaillant de concert avec les différents établissements dispensateurs de l'intervention, ont relevé les défis que posent ces quatre grands chantiers. Ces deux journées de présentations, de réflexions et d'échanges autour de travaux de recherche et d'intervention ont pour but de valoriser ce travail et de poser un regard scientifique sur les enjeux qui en découlent afin de guider-soutenir-baliser la pratique des différents acteurs du réseau de la santé et des services sociaux (intervenants, gestionnaires et décideurs), leur permettant ainsi de négocier les adaptations qui s'imposent. Les différentes sciences sociales qui sont représentées dans le cadre des présentations qui auront lieu durant ces journées scientifiques proposent et permettent de poser un regard critique sur nos pratiques, et d'identifier des pistes de changements afin d'améliorer les services aux jeunes et à leurs familles.

C'est à ces journées scientifiques IUJD/CRUJeF que vous êtes chaleureusement invité.e.s! Notre souhait est que vous trouviez ces journées intéressantes et stimulantes et qu'elles soient l'occasion de se rappeler l'importance de l'intervention réalisée dans le cadre des services sociaux québécois.



Mot de la direction nationale de la protection de la jeunesse

Catherine Lemay

Directrice nationale de la protection de la jeunesse

Me préoccuper de l'innovation issue de la recherche, soutenir l'implantation des pratiques de pointe, faire le lien entre l'intervention clinique et les enjeux administratifs ont toujours été au cœur de ma pratique comme éducatrice, chef d'unité et plus tard, comme haute dirigeante d'établissement. Les 4 axes de thématiques présentées par vos journées rejoignent plusieurs de mes préoccupations, justement introduites dans la phase 2 du plan de mise en œuvre en suivi de la C

OBJECTIF 1: REHAUSSER L'OFFRE DE SERVICES DE PROXIMITÉ (CLSC) POUR QU'ELLE SOIT LA PORTE D'ENTRÉE PRIVILÉGIÉE DES TRAJECTOIRES JEUNESSE

Pourquoi parler de trajectoire de services aux familles? Ça nous permet de revisiter l'organisation des services par étapes selon la persistance et la gravité des situations cliniques; d'ajuster l'offre de service au développement optimal de l'enfant; c'est de soutenir prioritairement nos enfants de 0-5 ans.

OBJECTIF 2 : VALORISER LA CONCERTATION ET LA COLLABORATION PAR L'ACTION COMMUNAUTAIRE

Comment mieux faire ensemble? Il faut réinvestir les milieux de vie que sont les écoles, les services de garde, les organismes communautaires. C'est aussi d'intervenir en équipe interdisciplinaire pour éviter les ruptures et les délais et de mieux partager une lecture commune entre les différents réseaux.

Catherine Lemay

Directrice nationale de la protection de la jeunesse

OBJECTIF 3 : HARMONISER ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE EN PROTECTION DE LA JEUNESSE

Comment recentrer l'intervention sur le vécu de l'enfant exposé à la violence? Les amendements introduits dans la Loi sur la protection de la jeunesse nous permettent d'introduire la notion d'impacts psychologiques et de développement qui vont bien au-delà de la protection physique immédiate du jeune. Différents projets de perfectionnements pour les intervenants et la diffusion de guides cliniques visent également l'harmonisation de ces pratiques.

OBJECTIF 4 : PRÉPARER, ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR TRANSITION VERS LA VIE ADULTE

Comment offrir un soutien systématique aux jeunes vulnérables? C'est un chantier interministériel et communautaire important, afin de structurer l'accompagnement, soutenir la stabilité résidentielle et la qualification à l'emploi après 18 ans, mais aussi d'offrir le soutien requis dans son rôle de futur parent.

Enfin, une préoccupation transcende les 3 autres axes de votre programme :

Comment construire avec les communautés des services adaptés aux réalités des Premières Nations et des Inuit? Intervenir de manière respectueuse en tenant compte des enjeux entourant la sécurisation culturelle; former notre personnel aux réalités spécifiques des communautés; recourir au placement de manière différente, voilà des leçons à tirer des initiatives autochtones.

C'est donc avec un intérêt marqué que je vous invite à participer à ces ateliers, adressant le souhait que la communauté universitaire et de la recherche se montre aussi curieuse des avancées et des réalisations mises de l'avant par le ministère et les établissements du réseau. Afin justement d'y saisir les multiples façons d'alimenter l'espoir de changer les choses, ensemble

LES JOURNÉES SCIENTIFIQUES IUJD/CRUJEF *horaire*

JEUDI

23 NOVEMBRE

VENDREDI

24 NOVEMBRE

ACCUEIL DES PARTICIPANT.E.S

MOT DE BIENVENUE

CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE

PAUSE COLLATION

ATELIERS

DÎNER

PLACE AUX MILIEUX CLINIQUES

CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE

PAUSE

ATELIERS

5 À 7

REMISE DE PRIX POUR LES AFFICHES

FISH BOWL - MOT DE CLÔTURE

8H00 - 9H00

9H00 - 9H30

9H30 - 10H15

10H15 - 10H45

10H45 - 12H15

12H15 - 13H45

13H45 - 14H30

14H30 - 15H15

15H15 - 15H30

15H30 - 17H00

17H00 - 19H00

8H00 - 9H00

9H00 - 9H45

9H45 - 10H15

10H15 - 11H45

11H45 - 13H15

13H15 - 14H00

14H00 - 14H15

14H15 - 15H45

15H55 - 16H15

16H15 - 17H00



23
NO
VEM
BRE
avant-midi



CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE SALON DES SAISONS



Annie Bérubé

Département de
psychoéducation et de
psychologie, Université du
Québec en Outaouais

Une approche écosystémique,
participative et partenariale
en négligence, est-ce réaliste? :
Défis et pistes de solution

Trajectoires de services aux familles permettant de soutenir le développement optimal des enfants de 0-12 ans

BLOC 1A SALON DES SAISONS

PROTECTION DE LA
JEUNESSE, SERVICES DE
SANTÉ ET PARTICIPATION
DES JEUNES

1.1 - Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec : une étude longitudinale sur la prévalence infantile

1.2 - Utilisation des services de santé et trajectoires de santé et de développement chez les mères et leurs enfants suivis à La Maison Bleue

1.3 - Jeu t'ÉCOUTE : Constats et recommandations d'intervenant.e.s pour favoriser la participation des enfants de 3 à 8 ans

BLOC 1B SALON AUTOMNE

INFLUENCER
LES TRAJECTOIRES
DE SERVICE

1.4 - Faciliter la mise en œuvre d'interventions innovantes en milieu québécois : le modèle de développement et déploiement de programmes de Boscoville

1.5 - Favoriser le développement cognitif des jeunes ayant un vécu de maltraitance : pistes de réflexions cliniques basées sur les périodes sensibles

1.6 - Les facteurs environnementaux à l'échelle des communautés : pistes d'action pour prévenir la maltraitance et soutenir le développement des enfants

BLOC 1C SALON PRINTEMPS

PROGRAMMES DE
PRÉVENTION À
L'INTENTION DES FAMILLES

1.7 - Promouvoir des pratiques parentales positives et la santé psychologique de façon durable : résultats d'un ECR évaluant un atelier accessible et destiné à tous les parents

1.8 Prévenir les répercussions intergénérationnelles de la maltraitance par le biais d'interventions prénatales basées sur la mentalisation : introduction au programme STEP

1.9 Le projet Diapason : résultats préliminaires d'une expérience de partenariat entre les services sociaux et les Centres de la petite enfance pour contribuer au développement des enfants en contexte de négligence parentale

23
NO
VEM
BRE
13h45-14h20



Place aux milieux cliniques

BLOC A SALON DES SAISONS



SIAM

A.1 - L'alliance recherche-pratique: une composante essentielle au développement de pratiques de pointe auprès des enfants et de leur famille au SIAM

A.2 - Le rôle de l'aide sociale au SIAM

BLOC B SALON AUTOMNE

SOUTIEN ET PRÉVENTION

B.1 - Présentation d'un programme de prévention tertiaire pour les adolescents à risque de perpétrer des violences dans leurs relations intimes

B.2 - Présentation du programme DAVA afin de soutenir des jeunes du Programme Jeunesse dans leur transition à la vie adulte

BLOC C SALON PRINTEMPS

PLACE AUX JEUNES

C.1 - Care jeunesse et ses services



C.2 - La participation des jeunes au cœur d'une association d'entraide PAR, POUR les jeunes placés et ex-placés de la DPJ ainsi qu'AVEC leurs alliés



23 NO VEM BRE *après midi*



CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE SALON DES SAISONS



Célyne Lalande

Département de travail social, Université du Québec en Outaouais

Marie-Joëlle Robichaud

Département de psychoéducation et de travail social, Université du Québec à Trois-Rivières



Protection de la jeunesse et violence conjugale: vers une plus grande intégration des pratiques en se basant sur une culture d'apprentissage

Interventions collaboratives en contexte de violence conjugale, intrafamiliale et post-séparation

BLOC 2A SALON DES SAISONS

VIOLENCES CONJUGALES ET PARENTALES

- 2.1 - Le modèle PEVC : renouvellement des pratiques en matière de violence conjugale dans le secteur de la protection de la jeunesse
- 2.2 - Violence conjugale et protection de la jeunesse : expériences et perspectives des enfants et des adolescents
- 2.3 - Triple P - Pratiques parentales positives : effets sur les parents, les enfants et les conduites parentales à caractère violent

BLOC 2B SALON AUTOMNE

EXPOSITION À LA VIOLENCE INTRAFAMILIALES

- 2.4 - Une pratique renouvelée en matière de protection de la jeunesse pour les enfants exposés à la violence conjugale
- 2.5 - Les collaborations professionnelles lors des situations à haut risque où des enfants qui sont exposés à la violence conjugale
- 2.6 - Une approche sensible aux traumatismes des capacités de régulation des affects des jeunes exposé.e.s à la violence familiale

BLOC 2C SALON PRINTEMPS

PARENTS ET FAMILLES EN DIFFICULTÉS

- 2.7 - Balises à une trajectoire de services destinés aux enfants et aux jeunes à risque ou en situation de négligence et à leur famille
- 2.8 - Adaptation du programme Mon enfant et Moi pour les parents ayant un trouble de la personnalité limite et un enfant de 0 à 3 ans : résultats préliminaires
- 2.9 - Genèse et évaluation d'un nouveau programme universel de soutien aux parents d'enfants de 6 à 11 ans

24 NO VEM BRE *avant-midi*



CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE SALON DES SAISONS



Martin Goyette

École nationale
d'administration publique,

Julie Marcotte

Département de
psychoéducation
Université du Québec à
Trois-Rivières



**Transition à la vie adulte des
jeunes ayant reçu des services
de la protection de la jeunesse :
enjeux complexes, regards
multiples**

Adaptation et qualification des jeunes vers l'âge adulte

BLOC 3A SALON DES SAISONS

**SOUTENIR LA TRANSITION
À L'ÂGE ADULTE DES
JEUNES VULNÉRABLES**

- 3.1 - Le Projet Itinéraires : pratique collaborative pour soutenir la transition à la vie adulte des jeunes en situation de vulnérabilité
- 3.2 - Un cadre de responsabilisation pour les Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge au Canada
- 3.3 - Les défis de la transition vers l'âge adulte des jeunes sous double mandat

BLOC 3B SALON AUTOMNE

**TRANSITION À L'ÂGE
ADULTE, SCOLARITÉ ET
MONDE DU TRAVAIL**

- 3.4 - Est-ce que l'agentivité académique aide à soutenir la transition entre l'école et le travail des jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires? Portrait de la réalité au Québec et en Angleterre
- 3.5 - Les facteurs de résilience scolaire des jeunes issus de l'immigration et non lors de la transition à l'âge adulte en milieu défavorisé
- 3.6 - Motivation scolaire d'hommes adultes scolarisés en détention

BLOC 3C SALON PRINTEMPS

**PRÉPARER LA TRANSITION
À L'ÂGE ADULTE DES
JEUNES VULNÉRABLES**

- 3.7 - Coconstruction d'une intervention avec des adolescentes placées en centre de réadaptation au Québec : la situation de l'exploitation sexuelle des mineures
- 3.8 - Faciliter la transition à la vie adulte des jeunes en situation de vulnérabilité, un besoin d'une synergie des personnes-ressources
- 3.9 - Le point de vue d'éducateurs sur l'implantation et les effets potentiels d'un programme novateur de réadaptation dans la communauté

24 NO VEM BRE

après-midi



CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE SALON DES SAISONS



Nick Huard

Aîné mi'gmaq, conseiller,
cinéaste, photographe et
artiste

Un vécu autochtone - l'autre
côté à l'ombre de la réalité
Canadienne

Mieux répondre aux besoins des enfants issus des communautés autochtones

BLOC 4A SALON AUTOMNE

RÉPONDRE AUX
BESOINS DES ENFANTS
DES PREMIÈRES NATIONS

4.1 - Bloc 1: Portrait de la surreprésentation des enfants des Premières Nations et processus décisionnel des intervenants de la DPJ quant aux décisions de compromission, retrait et placement de ces enfants

4.2 - Bloc 2: Surreprésentation en fonction de la discrimination et des inégalités et importance de la gouvernance et autodétermination par les Premières nations pour répondre aux besoins de ces enfants

4.3 - Bloc 3: Opitciwan, exemple d'une pratique de pleine gouvernance au sein des Premières Nations

BLOC 4B SALON DES SAISONS

RÉPONDRE
AUX BESOINS
DES FAMILLES
ISSUES DE L'IMMIGRATION

4.4 - Intervention différentielle en protection de la jeunesse : perspective de familles immigrantes

4.5 - Initiative Espace Parents : genèse et pérennisation d'une innovation sociale visant à mieux accompagner les parents immigrants

4.6 - Espace Intervenants : une initiative prometteuse de codéveloppement pour soutenir les pratiques d'intervention adaptées auprès des parents immigrants

BLOC 4C SALON PRINTEMPS

RECOURIR
AU PLACEMENT

4.7 - Le recours au placement jusqu'à majorité comme projet de vie pour les enfants d'âge préscolaire : une étude descriptive

4.8 - Le dépassement des durées maximales de placement chez les enfants âgés entre 0 et 12 ans : réflexions et constats

4.9 - Qui sont ces enfants placés à majorité?

PRIX COUPS DE COEUR

Affiches Scientifiques

1ER PRIX - 200\$

NOÉMIE GIRARD-BOUCHARD

Soutenir les jeunes qui ont vécu des traumatismes relationnels à l'enfance lors de leur transition à la vie adulte: les approches sensibles au trauma.

2E PRIX - 100\$

MÉLISSA BARIL-DESROCHERS

Le point de vue des gestionnaires œuvrant en contexte de protection de la jeunesse sur l'implantation et les effets potentiels du programme Versant.

3E PRIX - 50\$

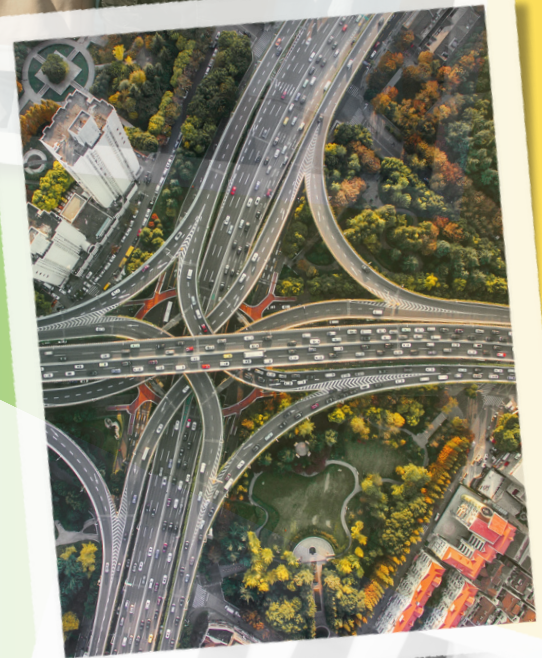
VANESSA FOURNIER

Quels sont les facteurs influençant l'employabilité des jeunes ayant vécu un placement en protection de la jeunesse ?

Félicitations !

RÉSUMÉS

COMMUNICATIONS LIBRES



23 NOVEMBRE

avant-midi

CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE SALON DES SAISONS

PORTRAIT DE L'IMPLANTATION DU PROGRAMME DE NÉGLIGENCE AU QUÉBEC : DÉFIS ET PISTES DE SOLUTION

9H30
10H15

Annie Bérubé

Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais
CRUJeF, Directrice du laboratoire Ricochet

Résumé

Le Québec s'est doté d'une intervention en négligence basée sur des principes reconnus autant sur le plan scientifique que par les milieux de pratique. Implanté dans toutes les régions de la province, le programme en négligence s'est développé différemment d'un établissement à l'autre. La présente recherche avait pour but de documenter l'implantation du programme de négligence au Québec, en mettant en lumière ses forces et ses défis. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de 93 acteurs touchés par l'intervention, à savoir des parents, des partenaires d'organismes communautaires, ainsi que des intervenants et gestionnaires agissant sous la LSSS et la LPJ. Ces participants représentent les 22 établissements en santé et services sociaux du Québec. Les résultats indiquent d'abord une variation dans l'intégration des différents principes de l'approche d'intervention. Alors que tous privilégient une approche écosystémique, plusieurs défis apparaissent lors de son application. Il en va de même pour l'approche participative, dont la compréhension même apparaît parfois inexacte. Le partenariat nécessaire à l'intervention est reconnu comme incontournable, mais s'avère souvent difficile à maintenir. Enfin, l'infrastructure représente parfois des défis pour l'intervention, ainsi que pour la participation des familles. Cependant, tous reconnaissent la nécessité du programme en négligence et démontrent une grande volonté à optimiser la réponse aux besoins des enfants et de leur famille. Les pistes de solution qui se dégagent de la recherche seront discutées.



23 NOVEMBRE

avant midi

BLOC 1A - SALON DES SAISONS

PROTECTION DE LA JEUNESSE, SERVICES DE SANTÉ ET PARTICIPATION DES JEUNES

10H45
11H15

1.1 - Tenir compte de la variation géographique et de la pauvreté dans l'intervention en protection de l'enfance au Québec : une étude longitudinale sur la prévalence infantile

Tonino Esposito, École de service social, Université de Montréal
Nico Trocmé, School of Social Work, Université McGill
Sonia Hélie, chercheuse établissement, IUJD

Objectifs : Basée sur une étude antérieure de la prévalence infantile dans le système de protection de la jeunesse au Québec (Esposito, Caldwell, Chabot, Blumenthal, Trocmé, et al., 2023), cette étude examine la variation des taux de prévalence infantile dans les quartiers en fonction du statut socioéconomique (SSE) et le risque de négligence des familles. En menant cette étude, notre objectif est d'illustrer une image plus complète du risque de négligence auquel les enfants sont confrontés pendant l'enfance (de 0 à 17 ans) et des possibilités de politiques préventives fondées sur des données probantes, ainsi que de fournir un modèle méthodologique pour d'autres juridictions de protection de la jeunesse qui pourrait soutenir une analyse interjuridictionnelle.

Méthode : Cette étude longitudinale et populationnelle utilise un indice du SSE au niveau du quartier pour examiner la variation des estimations de la prévalence infantile de l'implication de la protection de la jeunesse au Québec. À l'aide de données de recensement couplées et de données administratives sur la protection de la jeunesse concernant 720 680 enfants uniques entre 2000 et 2017, nous avons utilisé une analyse de table de survie des risques cumulatifs afin de déterminer une estimation de la prévalence infantile (0-17 ans). À l'aide d'un indice du statut socioéconomique, nous avons créé trois niveaux regroupant 13 161 quartiers résidentiels uniques, liés aux données administratives de la protection de la jeunesse en utilisant des zones de diffusion définies par le recensement, puis nous avons trouvé les taux globaux de prévalence infantile sur l'évaluation et la prise en charge en protection de la jeunesse ainsi que le placement en milieux substitut.

Résultats : Nos résultats antérieurs suggèrent qu'au cours de l'enfance (0-17 ans), plus de 10 % des enfants au Québec peuvent faire l'objet d'un rapport de protection de la jeunesse qui mène à la détermination d'une sécurité ou d'un développement compromis, dont plus de la moitié entraînera le placement. La présente étude a révélé que les taux de prévalence infantile ne sont pas homogènes d'un quartier à l'autre ; plutôt, la prévalence des rapports de protection de la jeunesse corroborés varie selon les niveaux de SSE et selon que les préoccupations sont principalement définies comme de la négligence ou une autre catégorie de mauvais traitements. Globalement, les taux moyens de corroboration pour cause de négligence dans les quartiers à faible SSE étaient plus du double (2,1 fois plus élevés) que les taux dans les quartiers où le niveau SSE est plus élevé.

Conclusion : Les résultats démontrent l'importance d'examiner les taux de prévalence infantile en plus de l'incidence annuelle pour tenter de comprendre l'ampleur du risque d'implication dans les systèmes de protection de la jeunesse au cours de l'enfance (0-17 ans). Plus précisément, la constatation selon laquelle la variation du SSE dans le quartier est liée de manière significative aux taux de prévalence infantile de la corroboration de la négligence et du placement est une nouvelle constatation qui étaye les demandes antérieures de réorientation des cas de négligence vers des services plus appropriés.

11H15
11H45

1.2 - Utilisation des services de santé et trajectoires de santé et de développement chez les mères et leurs enfants suivis à La Maison Bleue

Rina Lall, Département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail, Université McGill
Natasha Odessa Grimard, École de médecine, Université McGill
Erin Hetherington, Département d'épidémiologie, biostatistique et santé au travail, Université McGill
Andraea Van Hulst, Écoles des sciences infirmières Ingram, Université McGill
Jennifer Hille, La Maison Bleue
Marie-Christine Harguindéguy, La Maison Bleue

Contexte et objectifs : La Maison Bleue offre des soins et services en périnatalité sociale aux familles en contexte de vulnérabilité sur quatre sites montréalais, de la grossesse de la mère jusqu'aux cinq ans de l'enfant. Chaque famille suit une trajectoire de soins intégrés qui inclut un suivi prénatal par une équipe interdisciplinaire, un suivi médical et développemental pour l'enfant et un suivi psychosocial pour la famille à travers un soutien individuel (travailleuse sociale et psychoéducatrice ou éducatrice spécialisée) et communautaire (-ateliers de groupes, rencontres des familles). L'étude brosse le portrait des caractéristiques sociodémographiques, de l'utilisation des services et des trajectoires de santé de la population des mères et des enfants desservie par deux sites de La Maison Bleue de 2016 à 2021.

Méthodologie : Nous avons effectué une étude rétrospective des mères (n=892) et des enfants (n=826) suivis sur deux sites de La Maison Bleue entre 2016 et 2021. Les données ont été extraites de la base de données interne de l'organisme et, pour un sous-échantillon aléatoire (n=380), des dossiers médicaux. Des analyses descriptives ont été menées. Des données épidémiologiques comparatives sur le plan géographique ont été obtenues à travers une revue de littérature pour contextualiser les résultats.

Résultats : La majorité (75.3%) des mères étaient nées à l'extérieur du Canada et la moitié d'entre elles (50.4%) étaient demandeuses d'asile ou réfugiées. Près d'un quart (23.7%) des mères s'identifiaient comme parent seul, 15.1% ne parlaient ni anglais ni français, et au moins 37% s'identifiaient comme vivant une situation financière précaire. Les femmes enceintes ont reçu une médiane de 12 (étendue interquartile: 10 - 13) visites prénatales. Parmi les naissances vivantes, les enfants nés de mères suivies à La Maison Bleue étaient moins souvent prématurés et avaient moins souvent un faible poids à la naissance que la moyenne montréalaise. Les enfants suivis pendant 5 ans ont reçu entre 8 et 10 suivis médicaux de routine- ce qui atteint les cibles provinciales recommandées pour ce type de visites. Les deux tiers d'entre eux (65%) ont reçu une évaluation développementale à 8 mois et à deux ans. Ces évaluations ont permis le dépistage précoce et la référence vers des évaluations ou des services spécialisés pour 10% des enfants de 8 mois et 28% des enfants de 24 mois.

Recommandations pour la pratique : Nos données soutiennent l'importance des soins et services en santé périnatale sociale pour soutenir la santé des mères et de leurs enfants vivant en contexte de vulnérabilité durant les périodes clés de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans, nous menant aux recommandations suivantes: 1. Une offre accrue de soins périnataux interdisciplinaires et intégrés pour les familles vulnérables à l'échelle provinciale qui intègre les principes de pratique de La Maison Bleue à même les points de services périnataux préexistants tels les CLSC. 2. Un déploiement étendu de programmes de soutien développemental précoce à l'échelle provinciale, en particulier pour les familles vulnérables.

1.3 - Jeu t'ÉCOUTE: constats et recommandations d'intervenant.e.s pour favoriser la participation des enfants de 3 à 8 ans

Vicky Lafantaisie, professeure en psychoéducation, Université du Québec en Outaouais
Hélène Duchesneau, professionnelle ayant travaillé plus de 30 ans comme psychoéducatrice au CCSMTL
Céline Perey, étudiante à la maîtrise en psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Contexte et objectifs: Jeu t'ÉCOUTE est un outil d'intervention de l'initiative AIDES. Il s'adresse aux enfants âgés entre 3 et 8 ans vivant dans un contexte de vulnérabilité. Il permet de leur offrir un espace amusant et sécurisant afin qu'ils puissent s'exprimer sur leur vécu et ainsi participer aux décisions et actions qui visent à répondre à leurs besoins de développement, de sécurité et de bien-être. La recherche présentée tente de répondre aux questions suivantes: Comment les intervenant.e.s s'approprient-ils/elles l'utilisation de Jeu t'ÉCOUTE et les principes qui sous-tendent l'outil? Quels sont les principaux effets perçus par les intervenant.e.s de l'utilisation de l'outil? Comment Jeu t'ÉCOUTE peut-il soutenir les intervenant.e.s dans leurs interventions auprès des enfants?

Un devis séquentiel mixte à dominance qualitative (quant à QUAL) a été utilisé. Des intervenant.e.s de quatre CISSS et CIUSSS ont participé à un ou deux volets de la recherche: 13 du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 7 du CISSS des Laurentides, 6 du CIUSSS de l'Estrie et 4 du CISSS du Bas St-Laurent. Trente répondant.e.s ont rempli un questionnaire en ligne composé de questions quantitatives et qualitatives. L'analyse de ces questionnaires (statistiques descriptives et analyse de contenu) a permis de générer des résultats desquels nous avons tiré des constats qui ont été présentés et discutés avec 9 participant.e.s dans deux groupes de discussion. Ces groupes de discussion ont fait l'objet d'une seconde analyse de contenu.

Appréciation et effets du Jeu : De manière générale, les intervenant.e.s apprécient Jeu t'ÉCOUTE notamment parce qu'il «vient combler un vide pour les enfants de cet âge afin d'obtenir leurs perceptions sur leur situation» et contribue à produire «un portrait plus juste de la situation familiale». Selon les intervenant.e.s l'outil aurait des effets chez les enfants et leurs parents, mais également sur leurs propres pratiques quotidiennes avec les jeunes enfants et sur leur sentiment de compétence en intervention avec ces enfants.

Défis et enjeux reliés à l'utilisation du Jeu : Les différentes étapes décrites dans le guide d'utilisation peuvent amener une certaine rigidité pour les intervenant.e.s moins expérimenté.e.s alors que, comme le mentionne une intervenante, «il est important de s'adapter à l'enfant et de ne pas démontrer une rigidité sur la façon de faire le jeu. Il faut aussi laisser place à l'enfant afin de s'assurer qu'il soit en mesure de s'exprimer sans sentir une pression».

Près de la moitié des intervenant.e.s indiquent avoir une connaissance insuffisante du modèle de la participation de Lundy (2007) alors qu'il s'agit d'une théorie importante à la base de l'outil. Cela peut notamment faire en sorte que les intervenant.e.s ont une compréhension plus limitée de la participation de l'enfant qui se résume souvent à «prendre parole». Ils/elles devraient également s'assurer que l'opinion de l'enfant est considérée dans les prises de décisions le concernant.

Recommandations pour la pratique : Il semble d'abord nécessaire d'élaborer un cadre de réflexion afin d'accompagner les intervenant.e.s dans l'utilisation de l'outil. Cela permettrait notamment d'augmenter leur autonomie professionnelle par le biais d'une approche réflexive.

De plus, il est nécessaire de se dégager de la pression de performance qui peut être ressentie par les intervenant.e.s qui souhaitent que le Jeu «donne quelque chose». Il s'agit en fait de passer de «le jeu a fonctionné/le jeu n'a pas fonctionné» à «qu'est-ce que cette séance avec jeu t'ÉCOUTE m'a permis d'apprendre sur cet enfant et sa situation?»

INFLUENCER LES TRAJECTOIRES DE SERVICE

10H45
11H15

1.4 - Faciliter la mise en œuvre d'interventions innovantes en milieu québécois : le modèle de développement et déploiement de programmes de Boscoville

Frédéric Martin, ps.éd et conseiller au bureau de projets, Boscoville
Michelle Pinsonneault, ps.éd et conseillère au bureau de projet, Boscoville

Contexte et objectifs : Face aux défis liés au développement et au déploiement de programmes adaptés à la réalité des milieux et aux contraintes liées aux ressources disponibles, les milieux de l'intervention sociale sont souvent confrontés à des difficultés pour initier et mener à bien des projets d'implantation visant à améliorer leurs pratiques. Dans le but de soutenir les milieux québécois, Boscoville intègre à la fois des approches probantes en développement et déploiement de programme, en gestion de projets ainsi qu'en y ajoutant une expertise en vulgarisation scientifique, transfert de connaissance et gestion du changement. Cette approche consolidée renforce les pratiques d'innovation sociale de Boscoville, permettant ainsi de créer des programmes d'intervention en réponse aux besoins exprimés par différents milieux. Lors de cette présentation, Boscoville souhaite partager l'approche qu'elle a développé pour générer des programmes d'intervention traitant de diverses problématiques rencontrées par la jeunesse québécoise, que ce soit dans les milieux scolaires, communautaires ou en centre de réadaptation.

Méthodologie : La méthodologie de Boscoville se démarque par l'intégration complémentaire et dynamique des meilleures pratiques en développement et déploiement de programmes ainsi qu'en gestion de projets. Elle fut élaborée en respectant les grands principes des meilleures pratiques; en s'appuyant sur une combinaison d'approches théoriques probantes, en considérant l'adaptabilité nécessaire à nos divers milieux partenaires ainsi qu'en misant sur l'expertise des diverses ressources impliquées. Suite à son élaboration, la méthodologie de Boscoville est actuellement expérimentée par tous les membres de l'équipe. Les travaux en cours permettront de bonifier nos méthodes tout en s'assurant de répondre de façon optimale à notre mission organisationnelle.

Résultats : L'application de la méthodologie de Boscoville a permis de développer et déployer une gamme de programmes pour répondre aux besoins des milieux québécois, par exemple : • Blues : un programme de prévention de la dépression en milieu scolaire. • Soutien au comportement positif : un programme visant à favoriser un environnement scolaire positif. • Pingouin et Polaris : des programmes axés sur les pratiques sensibles au trauma dans les foyers de groupe et les centres de réadaptation. • Groupe de réflexion sur les drogues : un programme visant à promouvoir la réduction des méfaits liés à la consommation de substances chez les adolescents à risque. • Lotus : un programme de soutien pour les délégués à la jeunesse travaillant avec des jeunes sous la LSJPA (Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents). • Pratique de soutien à la parentalité : offrir un service de soutien aux parents dans la consolidation de leurs pratiques parentales • Versant : un programme de prévention des placements en centre de réadaptation pour les intervenants travaillant en milieu familial.

Recommandations pour la pratique : 1. Favoriser le développement ou l'adaptation de programmes en fonction des spécificités du milieu, en prenant en compte les caractéristiques de la clientèle, la culture organisationnelle, les pratiques préexistantes et les contraintes de ressources. 2. Accorder une attention particulière aux stratégies de mise en œuvre dès la conception des programmes, afin de s'assurer d'une applicabilité concrète par les intervenants, de l'intégration dans leurs pratiques existantes et d'un déploiement efficace de ces programmes.

11115
11145

1.5 - Favoriser le développement cognitif des jeunes ayant un vécu de maltraitance: pistes de réflexions cliniques basées sur les périodes sensibles

Catherine St-Pierre, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF, Centre de services scolaire Beauce-Etchemin

Danielle Nadeau, CRUJeF, École de travail social et de criminologie, Université Laval

Caroline East-Richard, École de psychologie, Université Laval

Gaétan Daigle, Département de mathématiques et de statistique, Université Laval

Caroline Cellard, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF

Contexte et objectifs : La maltraitance est une forme sévère d'adversité associée à plusieurs conséquences sur le développement neuropsychologique et socioaffectif. Différents mécanismes relevant de l'épigénétique, des systèmes de réponse de stress et du développement cérébral sont présumés jouer un rôle interactif dans la survenue de ces conséquences. Une avenue intéressante réside dans la recherche de périodes sensibles, qui constituent des fenêtres de vulnérabilité accrue aux influences néfastes, mais également des moments propices aux interventions et aux effets d'une stimulation positive. La présente étude vise ainsi à mieux comprendre le fonctionnement neuropsychologique des jeunes ayant vécu de la maltraitance, par l'identification de périodes sensibles aux effets de la maltraitance sur le développement cognitif.

Méthodologie : Trente-sept adolescents recrutés en centre jeunesse ont été regroupés en fonction de leur première période développementale documentée d'exposition à la maltraitance: petite enfance (0-2 ans), préscolaire (2-5 ans) et scolaire (5 ans et plus). Ces sous-groupes ont été comparés à 40 adolescents sans antécédents de maltraitance quant à leurs habiletés visuospatiales, attentionnelles, mnésiques et exécutives.

Résultats : Des différences sur le plan de certaines fonctions cognitives sont observées selon le moment d'exposition à la maltraitance (par exemple pour la mémoire à court terme, la mémoire à long terme et l'inhibition). Les jeunes ayant vécu de la maltraitance présentent également des difficultés communes sur le plan de la flexibilité cognitive, peu importe leur âge d'exposition à la maltraitance. Ces résultats appuient la présence de périodes de sensibilité pour le développement de processus cognitifs spécifiques, et suggèrent que les adolescents ayant vécu de la maltraitance partagent certaines difficultés sur le plan exécutif.

Recommandations pour la pratique : Les fonctions exécutives pourraient constituer une cible d'intervention de choix d'un point de vue développemental et transdiagnostique, d'autant plus considérant leurs multiples interrelations avec les autres compétences académiques, socioémotionnelles et cognitives. L'intégration d'activités dédiées dans le curriculum scolaire ou encore la pratique d'activités sportives reconnues pour favoriser le développement des fonctions exécutives gagneraient à être implantées auprès des jeunes en situation de vulnérabilité.

En adoptant un cadre d'intervention cohérent à l'égard des périodes sensibles, il pourrait être possible de mieux cibler les priorités d'intervention au cours du développement. La présente étude souligne d'une part la nécessité d'offrir des interventions précoces aux jeunes qui vivent de la maltraitance, afin de leur permettre d'acquérir les compétences fondamentales nécessaires à la réalisation de leur plein potentiel. D'autre part, pour plusieurs fonctions cognitives, la fenêtre de sensibilité maximale aux effets de la maltraitance semble débiter ou s'étendre au-delà de la petite enfance. La nécessité de services continus et adaptés au stade développemental doit donc être mise de l'avant. À ce sujet, un accès facilité à des évaluations neuropsychologiques et à la remédiation cognitive pourraient constituer des avenues particulièrement intéressantes et prometteuses.

1145
12H15

1.6 - Les facteurs environnementaux à l'échelle des communautés: pistes d'action pour prévenir la maltraitance et soutenir le développement des enfants

Alexandra Matte-Landry, professeure, École de travail social et de criminologie, Université Laval, CRUJeF, Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales
Nicolas R.-Turgeon, candidat au doctorat, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF, Centre de recherche Jeunes, familles et réponses sociales

Contexte et objectifs : Le modèle écosystémique indique que des facteurs de risque et de protection à l'échelle des communautés sont associés au développement des enfants et au risque de maltraitance. L'objectif de cette étude était d'identifier des facteurs environnementaux associés au développement des enfants et au risque de maltraitance dans quatre quartiers urbains défavorisés.

Méthodologie : Nous avons utilisé des données administratives (p.ex., PIJ) et d'enquête (p.ex., Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle [EQDEM], recensement) pour documenter, dans quatre quartiers urbains défavorisés, le développement des enfants, le taux de maltraitance ainsi que 68 facteurs environnementaux relevant de 1) l'environnement physique, 2) de l'environnement social, 3) du contexte socio-économique et 4) des services.

Bien que les quatre quartiers étaient similaires aux plans géographique et socio-économique, l'un d'eux présentait des indicateurs du développement des enfants supérieurs et un taux de maltraitance inférieur aux autres qui avaient des indicateurs du développement des enfants inférieurs et un taux de maltraitance supérieur. Ainsi, nous avons comparé les quartiers afin d'identifier les facteurs environnementaux qui étaient présents dans le quartier où les indicateurs du développement des enfants étaient supérieurs et où le taux de maltraitance était inférieur, mais qui étaient absents dans les autres quartiers.

Résultats : Le quartier où les indicateurs du développement des enfants étaient supérieurs et où le taux de maltraitance était inférieur présentait moins de facteurs de risque (n=11; p.ex., vétusté des logements; résident.es allophones; monoparentalité) et plus de facteurs de protection (n=10; p.ex., transport actif; éducation des résident.es; proximité et diversité des services). Ainsi, l'effet cumulé et combiné de moins de facteurs de risque et de plus de facteurs de protection pourrait expliquer au moins en partie les résultats favorables en matière du développement des enfants et du taux de maltraitance.

Implications et recommandations pour la pratique : 1) intervenir en promotion et en prévention dans les communautés; 2) atténuer les facteurs de risque (p.ex., soutenir les familles en situation de monoparentalité) et promouvoir les facteurs de protection (p.ex., assurer une proximité et une diversité des services à l'enfance) identifiés; et 3) créer des environnements favorables pour prévenir la maltraitance et soutenir le développement des enfants.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION À L'INTENTION DES FAMILLES

10H45
11H15

1.7 - Promouvoir des pratiques parentales positives et la santé psychologique de façon durable: résultats d'un ECR évaluant un atelier accessible et destiné à tous les parents

Mireille Joussemet, professeure agrégée, Département de psychologie, Université de Montréal
Geneviève A. Mageau, professeure titulaire, Département de psychologie, Université de Montréal

Contexte et objectifs du travail : Les ateliers d'enrichissement parental (AEP) sont souvent peu efficaces lorsqu'ils sont offerts à la population générale, surtout lorsque les enfants sont d'âge scolaire. Des études réalisées au cours des dernières décennies révèlent que le style parental qui est intimement lié à la santé psychologique des enfants est composé de 3 composantes essentielles: cadre, chaleur et soutien de l'autodétermination (SA). L'AEP «Parler/Écouter» est l'un des seuls ateliers couvrant ces 3 composantes, mais ce dernier n'avait jamais été évalué formellement, malgré sa grande popularité depuis plusieurs décennies. Notre objectif était d'évaluer les effets de Parler/Écouter sur la qualité des pratiques parentales, la santé psychologique des enfants et celle de leurs parents.

Méthodologie : Issu du livre de Faber et Mazlish (1980; 2010) traduit en plus de 30 langues, cet AEP manualisé de 7 séances de 2.5 heures est très accessible (peu coûteux et sans certification requise). Nous avons évalué l'efficacité de Parler/Écouter avec un essai contrôlé randomisé (ECR) avec liste d'attente d'un an, dans 15 écoles primaires à Montréal. La randomisation (livraison dans 2 semaines ou dans 14 mois, 1:1) de 293 parents (20% pères) d'enfants d'âge scolaire (50% garçons; Mâge= 7.6 ans) a eu lieu au sein de chaque école. Les parents ont évalué leurs pratiques parentales (cadre, chaleur et SA), les problèmes extériorisés et intériorisés de leur enfant et leur propre ajustement (anxiété, dépression, culpabilité, auto-compassion, compétence). Les enfants de 8 à 12 ans (N = 118) ont évalué la chaleur et le SA de leur parent et leur propre bien-être (satisfaction de vie, affect positif et négatif). Ces variables ont été évaluées avant (T1) et après (T2) la livraison de Parler/Écouter au parents de la condition expérimentale, de même qu'aux suivis de 6 et 12 mois (T3 et T4). Nous avons aussi vérifié le rôle potentiellement modérateur de caractéristiques des parents (hiérarchie culturelle, genre, monoparentalité; pratiques parentales initiale) et des enfants (âge, sexe, santé psychologique initiale).

Résultats : Au niveau de la mise en œuvre, Parler/Écouter a été livré avec une grande fidélité et très peu d'absentéisme, mais certains parents sur la liste d'attente ont lu le livre de Faber et Mazlish. Les analyses multiniveaux multivariées « intention de traiter » ont révélé plusieurs effets positifs de Parler/Écouter. Ceux-ci incluent, pour les parents, une plus grande amélioration de leur SA, compétence et auto-compassion, de même qu'une plus grande diminution de leur anxiété et culpabilité. Pour les enfants, une plus grande diminution des problèmes extériorisés a été détectée. Ces effets ont perduré pendant un an et semblaient très peu varier entre les parents. On sait toutefois que les parents moins chaleureux ont davantage bénéficié de Parler/Écouter et que les enfants plus jeunes ont perçu une plus grande augmentation de chaleur parentale et d'émotions positives. Un récent ECR pilote avec groupe contrôle actif a enfin montré que Parler/Écouter améliore aussi les pratiques parentales et la santé mentales des enfants d'âge préscolaire.

Recommandations pour la pratique : L'AEP Parler/Écouter peut être offert à tout parent d'enfant d'âge scolaire (et probablement d'âge préscolaire; ECR en cours), sur une base volontaire.

1.8 - Prévenir les répercussions intergénérationnelles de la maltraitance par le biais d'interventions prénatales basées sur la mentalisation: introduction au programme STEP

Nicolas Berthelot, Département des sciences infirmières, UQTR, CERVO, CEIDF, CRIPCAS, GRIN
Christine Drouin-Maziade, Département des sciences infirmières, UQTR
Julia Garon-Bissonnette, Department of Psychology and Human Development Vanderbilt University
Roxanne Lemieux, Département des sciences infirmières, UQTR, CEIDF, GRIN

Contexte : Les adultes ayant vécu de mauvais traitements durant leur enfance sont à risque de présenter de la détresse psychologique et des difficultés d'adaptation au moment de devenir parent. Ces difficultés sont susceptibles d'avoir des répercussions sur leur enfant, notamment en triplant leur risque de subir de mauvais traitements et en fragilisant leur développement. Il n'est donc pas surprenant que le rapport de la Commission Laurent constate que: «de tenir compte des effets du trauma vécu par les parents dans leur propre histoire constitue une pierre angulaire de la prévention» (p.25 du rapport résumé). La présentation visera à introduire le programme STEP (Soutenir la Transition et l'Engagement dans la Parentalité), une intervention de groupe prénatale destinée aux parents ayant une histoire traumatique et visant à mitiger les répercussions intergénérationnelles de la maltraitance.

Méthodologie : Les résultats de la démarche de développement et d'évaluation du programme STEP seront présentés. Une attention particulière sera accordée aux résultats d'une évaluation pré-post intervention auprès de 47 participantes.

Résultats : Les démarches de consultation préliminaires à l'offre du programme STEP soutiennent que l'intervention est complémentaire aux services existants, considère les besoins particuliers des femmes enceintes ayant des antécédents traumatiques et est suffisamment sécuritaire pour être offerte en cours de grossesse. Les résultats quantitatifs issus d'un devis pré-post intervention évaluant deux versions du programme (une version ciblée pour les femmes ayant vécu des traumatismes et une version universelle) identifient de hauts taux de satisfaction du début à la fin du programme et suggèrent que la participation à STEP pourrait contribuer à une diminution de la détresse et à une augmentation de la résilience. Les résultats d'une analyse qualitative auprès des participantes identifient que le cadre d'animation sécurisant, le contenu des activités et le format de groupe sont des dimensions cruciales de l'expérience positive des participantes.

Recommandations pour la pratique : Les travaux invitent à une réflexion collective sur l'implantation d'un modèle de pratique périnatal intégrant la dimension des traumatismes et offrent des pistes d'intervention concrètes pour soutenir les adultes en attente d'un enfant qui ont vécu de la maltraitance.

11H45
12H15

1.9 - Le projet Diapason : résultats préliminaires d'une expérience de partenariat entre les services sociaux et les Centres de la petite enfance pour contribuer au développement des enfants en contexte de négligence parentale

Julie Lane, Université de Sherbrooke, Centre RBC d'expertise universitaire en santé mentale

George M. Tarabulsy, Université Laval, CRUJeF

Joelle Lepage, Université de Sherbrooke, Centre RBC d'expertise universitaire santé mentale

Audrey Lemaire, Université du Québec à Trois-Rivières, CRUJeF

Contexte : Les enjeux développementaux des enfants dans un contexte de négligence parentale sont bien documentés dans la littérature empirique. Les enfants exposés à la négligence sont plus susceptibles d'expérimenter des difficultés langagières, des problèmes émotionnels et des délais sur les plans cognitifs et sociaux. Or, chez les plus jeunes enfants, la négligence parentale et le risque de négligence parentale sont parmi les motifs de signalements les plus importants, mobilisant de nombreux professionnels et ayant un impact majeur sur le développement.

Depuis 2 ans, le CIUSSS de l'Estrie - CHUS et le CIUSSS de la Capitale Nationale oeuvrent avec les regroupements des CPE régionaux et une 20aine de CPE afin:

- D'améliorer les services sociaux à l'intention des enfants à risque de négligence parentale
- D'améliorer le travail des éducatrices en CPE qui reçoivent des enfants à risque de négligence parentale
- D'améliorer l'accès aux services spécialisés en orthophonie et en ergothérapie
- D'améliorer la concertation entre les parents, les intervenants des services sociaux et les éducatrices en CPE oeuvrant auprès de ces enfants

Méthodologie : L'évaluation porte sur l'implantation et l'évaluation des impacts auprès des éducatrices, des parents et des enfants. Une description des différents éléments de formation et d'accompagnement des professionnels des services sociaux et des CPE sera présentée. De plus, des résultats préliminaires portant sur le premier temps de mesure auprès des parents et des enfants seront également exposés. Des informations portant sur les pratiques des éducatrices, les conduites parentales (rapportées par les parents et observées) et le développement de l'enfant (rapporté par les parents et observés) seront également présentées, ainsi que des informations concernant les différentes conditions touchant l'efficacité du programme Diapason.

Recommandations pour la pratique : Les résultats seront examinés selon deux éléments:

1. L'importance du soutien aux éducatrices en CPE pour soutenir le développement des enfants à risque de négligence parentale.
2. L'importance du soutien aux intervenants des services sociaux pour améliorer les pratiques parentales et le développement de l'enfant.

23 NOVEMBRE

après midi

PLACE AUX MILIEUX CLINIQUES

BLOC A - SALON DES SAISONS



*Les services intégrés en abus et maltraitance regroupent, sous un même toit, des services de protection de la jeunesse, d'enquête policière, d'évaluation médicale, judiciaire et d'aide ainsi que de soutien pour les enfants et leur famille. Il

permet une meilleure coordination et concertation entre les différents partenaires qui dispensent des services aux enfants victimes d'abus et de maltraitance en vertu de l'Entente multisectorielle. Le territoire couvert est celui de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches littoral.

Les partenaires sont multiples: CIUSSS de la Capitale-Nationale, CIUSSS de Chaudières-Appalaches, CHU de Québec-Université Laval, Service de police de la Ville de Québec, Service de police de la ville de Lévis, Sûreté du Québec, Service national des enquêtes des Forces canadiennes, Directeur des poursuites criminelles et pénales, Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, Viol-Secours et CRUJeF.

Dès ces premiers balbutiements, une équipe de chercheurs chevronnés a été constituée afin d'accompagner praticiens et gestionnaires, notamment dans l'élaboration et le développement d'une offre de services et de modalités partenariale. La forte alliance recherche-pratique se poursuit dans les activités quotidiennes et dans le développement de projets novateurs.

13H45
14H05

L'alliance recherche-pratique: une composante essentielle au développement de pratiques de pointe auprès des enfants et de leur famille au SIAM

Ingrid Pruneau, agente de liaison, SIAM*

Roxane Bélanger, Conseillère au développement de la recherche, SIAM

Résumé : La présente communication a pour objectif de montrer, par des exemples et des applications concrètes, en quoi une forte alliance recherche-pratique peut avoir des retombées bénéfiques autant pour les professionnels que pour les enfants et leur famille. Le partenariat avec la pratique a grandement bénéficié à la recherche dans le développement d'une base de données intersectorielle novatrice qui permet de documenter l'ensemble de la trajectoire d'Entente multisectorielle des enfants victimes, débutant par la protection de la jeunesse, jusqu'au processus judiciaire, en passant par les services d'aide psychosociaux. D'un autre côté, la pratique a bénéficié de l'alliance avec la recherche entre autres, dans le développement d'un projet d'entrevue développementale d'investigation étendue (EDIE), de protocoles d'évaluation cliniques du bien-être et du fonctionnement des enfants et de leurs parents, d'un soutien adapté aux parents non-abuseurs, d'un projet d'assistance judiciaire et dans l'évaluation de la santé partenariale, etc.

L'alliance recherche-pratique a permis au SIAM de faire rayonner son offre de services et ses projets en développement autant sur le plan national qu'international. De plus, elle a favorisé la reconnaissance de l'expertise du SIAM par le ministère de la Santé et des services sociaux. Par ailleurs, le SIAM est financé depuis 2021 et désigné par le MSSS afin de soutenir le développement d'offres de services similaires dans le cadre de l'EM au Québec.

L'alliance recherche-pratique: une composante essentielle au développement de pratiques de pointe auprès des enfants et de leur famille au SIAM (suite)

Recommandations pour la pratique :

1. Impliquer un centre de recherche et/ou une équipe de recherche dans le développement d'offres de services et de projets novateurs afin de baser la pratique sur les données probantes, soutenir l'implantation et de procéder aux évaluations
2. Documenter de manière continue l'évolution de nombreux aspects de l'offre de services tels que les caractéristiques de la clientèle, les trajectoires d'Entente multisectorielle, certains indicateurs cliniques du bien-être et du fonctionnement des enfants et de leur familles, ainsi que la satisfaction des usagers, la santé partenariale, etc.

14H05
14H20

Le rôle de l'aide sociale au SIAM

Marie-Ève Chouinard-Blanchette, aide sociale et éducatrice spécialisée, SIAM
Roxane Bélanger, Conseillère au développement de la recherche, SIAM

Contexte et objectifs : Le SIAM (Services intégrés en abus et maltraitance) est un organisme qui dessert les régions de la Capitale-Nationale et du littoral de Chaudière-Appalaches. Dans le but d'assurer une meilleure coordination des services offerts aux enfants et à leur famille, l'organisme regroupe sous un même toit les services sociaux, judiciaires, médicaux, et policiers. Vous pouvez d'ailleurs prendre connaissance ici-bas des nombreux partenaires associés au SIAM. Le but du SIAM est d'offrir un lieu sécurisant pour les enfants victimes d'abus physique, sexuel ou de négligence grave et ce, en offrant des interventions permettant d'éviter la revictimisation des victimes. Plus de 1500 situations sont divulguées par année, 550 consultations médicales sont effectuées et plus de 450 entrevues d'enquête sont réalisées au SIAM, en plus de tous les services d'aide qui y sont offerts.

Interventions : Il est reconnu que les enfants exposés à des expériences de vie adverses peuvent rencontrer des conséquences développementales liées à leur traumatisme. Lorsque les traumatismes sont prolongés, chroniques et multiples, qu'ils s'inscrivent dans la relation de l'enfant et d'un des principaux donneurs de soin et qu'ils surviennent à des périodes vulnérables du développement de l'enfant, on peut parler de trauma complexe. Dès l'accueil au SIAM, ils peuvent éprouver des difficultés à moduler l'expérience émotionnelle vécue et à s'auto-réguler. Dans ce contexte, le rôle de l'aide sociale est primordial dans l'expérience positive des enfants et de leur famille puisqu'elle est la première personne rencontrée à leur entrée au SIAM. Son rôle est plus neutre que les autres intervenants de la prise en charge sociojudiciaire. C'est un rôle d'accueil, d'écoute, de co-régulation et il se veut rassurant. La présentation affichée proposée présentera une mise en contexte du SIAM, du rôle de l'aide sociale et de l'approche sensible au trauma ainsi que des photos d'outils utilisés au quotidien avec les enfants tel que du matériel sensoriel, des activités psychomotrices et des jeux ludiques afin de les aider dans leur régulation émotionnelle.

Recommandations pour la pratique :

1. L'importance d'offrir aux enfants victimes de maltraitance un accueil chaleureux, de l'écoute et des opportunités de régulation émotionnelle lors de leurs différents suivis avec les professionnels.
2. Que tous les partenaires œuvrant en concertation dans le cadre de l'Entente Multisectorielle d'une région auraient avantage à adhérer à une approche commune sensible aux traumas.

13H45

14H05

Présentation d'un programme de prévention tertiaire pour les adolescents à risque de perpétrer des violences dans leurs relations intimes

Marie-Michèle Daneau-Desjardins, Criminologue, Programme Jeunesse, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Pierre Jr. Lefebvre, Sexologue, Continuum Fugues-Sexo-Toxico, CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Contexte et objectifs : Le phénomène des enfants exposés à la violence conjugale met en évidence un besoin urgent en matière de soutien clinique et les professionnels du terrain en protection de la jeunesse aspirent à y jouer un rôle actif. Plusieurs services sont disponibles pour les adultes auteurs de violence conjugale, mais il en existe très peu, voire aucun, qui ciblent spécifiquement les adolescents à risque de transgression. Cette lacune dans l'offre de services est préoccupante car la violence conjugale ne se limite pas aux adultes, et la prévention ciblée doit commencer dès les premières relations problématiques.

Notre projet, supporté depuis un an par l'IUJD, s'articule autour de trois axes fondamentaux. Tout d'abord, nous avons mis en place une sensibilisation destinée au personnel travaillant avec les adolescents. Ensuite, nous avons élaboré un outil de dépistage permettant aux intervenants de mieux repérer les jeunes à risque. Enfin, nous travaillons activement à la création d'une boîte à outils pratique et concrète pour soutenir nos collègues sur le terrain dans l'amélioration de leurs interventions auprès des jeunes.

Méthodologie : Un projet pilote de six mois, au cours duquel nous avons mené la sensibilisation dans trois unités d'hébergement pour adolescents (deux unités de protection de la jeunesse et une unité de jeunes contrevenants) et mesuré la satisfaction des intervenants, indiquent que ceux-ci sont fortement concernés par la violence dans les relations de leurs jeunes protégés, mais se sentent souvent impuissants. Nous constatons que les outils écologiques que nous proposons permettent de généraliser les connaissances cliniques des intervenants dans des domaines connexes tels que la régulation de la colère et les stratégies d'alternative à la violence, en les appliquant à la problématique de la violence conjugale. Cette démarche a le potentiel d'augmenter leur sentiment d'efficacité personnelle des employés et de faire une réelle différence dans la lutte contre la violence conjugale chez les adolescents.

Notre initiative, sélectionnée pour le concours du Bureau de l'Innovation du Centre intégré de santé et de services sociaux du Centre-Sud de l'île de Montréal, en tant que projet novateur issu du terrain, est un premier pas vers le développement d'outils et de collaborations pour créer un environnement plus sûr et plus sain pour les adolescents que nous desservons.

Nos recommandations pour l'amélioration de la pratique sont basées sur les défis auxquels nous sommes confrontés dans ce projet issu du terrain. En raison du manque de personnel et de temps, il est difficile d'allouer suffisamment de ressources à la formation et au développement des compétences, et il est également complexe de coordonner des discussions avec nos collègues sur les meilleures pratiques. Cependant, nous considérons qu'il est impératif de maintenir un espace minimal pour la formation continue des employés, même si cela nécessite une réflexion sur la manière plus efficace de transmettre les connaissances

13H45
14H05

Présentation du programme DAVA afin de soutenir des jeunes du Programme Jeunesse dans leur transition à la vie adulte

Sébastien Charbonneau, éducateur, Programme Jeunesse du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Thomas Bazzarelli, Criminologue et spécialiste en activité clinique, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Résumé :

Nous sommes de plus en plus conscients des défis reliés à la transition à la vie adulte. La prévention de l'itinérance, la solitude, l'accessibilité aux ressources jusqu'à la considération d'opportunités vers la participation citoyenne ou l'épanouissement des personnes concernées ne sont que quelques-uns des enjeux notoires pour la transition à la vie adulte.

Le programme du Développement des Apprentissages à la Vie Adulte (DAVA) s'inscrit dans un milieu de vie pour des jeunes du programme jeunesse et vise leur accompagnement dans la transition à la vie adulte. Il s'adresse donc à des jeunes âgés de 16, 17 ou 18 ans volontaires, et ayant un projet de vie autonome statué. Son objectif est de diminuer la marche entre le milieu institutionnel et la réalité qui les attend. Pour se faire, les intervenants du programme DAVA sont particulièrement sensibles à ce que le système peut occasionner comme dépendance. Au travers l'expérimentation de leur propre autodétermination, les jeunes actualisent certaines de leurs compétences pour valider leur auto-efficacité dans un environnement qui se rapproche de ce que sera leur vie adulte. Le niveau d'encadrement est repositionné afin de laisser place à l'émergence du pouvoir d'agir des jeunes dans les sphères d'alimentation, de santé, d'employabilité, de réseau social, de budget et de poursuite de leurs aspirations.

Le programme DAVA émerge des savoirs expérientiels de différents acteurs impliqués, dont le milieu communautaire et des jeunes eux-mêmes. Dans cette co-construction, les enjeux de chacune des parties prenantes sont considérés, du jeune à la direction. L'approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités est au cœur de la praxis au DAVA qui relie ces ambitions théoriques à la mise en action significatives pour les jeunes selon leurs propres décisions. C'est une posture d'intervention en équilibre entre en faire assez pour que le jeune chemine vers ce qui est important pour lui, sans en faire trop afin qu'il puisse s'approprier les mérites de ses succès. L'IUJD soutient le DAVA depuis ses balbutiements afin de modéliser et évaluer les effets du programme. En attendant les premiers résultats de l'évaluation actuellement en cours, les propos de jeunes ayant vécu l'expérience peuvent en témoigner.

PLACE AUX MILIEUX CLINIQUES

BLOC C - SALON PRINTEMPS

Parole aux jeunes



13H45
14H05

Care jeunesse et ses services

Varda Mann-Feder, Care Jeunesse
Maggie Bolduc, Care Jeunesse



Enregistré en tant qu'organisme à but non lucratif en 2015, Care Jeunesse a été le premier réseau bilingue de jeunes placés et ex-placés au Québec. Care Jeunesse offre une gamme de services et de programmes de soutien à ses membres dès l'âge de 16 ans et s'engage également dans des activités de défense des droits des personnes ayant fait l'expérience d'un placement à l'échelle locale, provinciale et nationale. Nous comptons actuellement plus de 500 membres provenant de 14 des 16 régions du Québec, dont environ 30% sont des intervenants et des donateurs. Cette présentation fournira un aperçu de l'histoire, de la mission et des valeurs de Care Jeunesse ainsi que des services que nous offrons aux ex-placés à travers le Québec. Nous présenterons également des statistiques sur nos membres actuels et fournirons un résumé de nos activités, y compris notre engagement avec d'autres réseaux de jeunes pris en charge à l'extérieur du Québec et notre participation à la création de normes équitables qui sont avancées dans tout le Canada pour les jeunes qui quittent le placement.

Résumé :

Cette présentation fournira un aperçu de l'histoire, de la mission et des valeurs de Care Jeunesse ainsi que des services que offerts aux ex-placés à travers le Québec. Nous présenterons également des statistiques sur nos membres actuels et fournirons un résumé de nos activités, y compris notre engagement avec d'autres réseaux de jeunes pris en charge à l'extérieur du Québec ainsi que notre participation à la création de normes équitables qui sont avancées dans tout le Canada pour les jeunes qui quittent le placement.

14H05
14H20

La participation des jeunes au cœur d'une association d'entraide PAR, POUR les jeunes placés et ex-placés de la DPJ ainsi qu'AVEC leurs alliés

Jessica Côté-Guimond, Directrice du Collectif Ex-Placé DPJ*



*Le Collectif Ex-placé DPJ est un groupe formé de jeunes et d'adultes ayant reçu des services de la protection de la jeunesse ainsi que de leurs alliés. Sa mission est de mettre en lumière et de rendre publics les enjeux criants rencontrés par les enfants de la DPJ et les jeunes issus des Centres jeunesse du Québec.

Résumé :

En plus d'être un droit fondamental, la participation des enfants et des jeunes apporte plusieurs effets positifs à leur développement. La littérature sur la participation confirme ses nombreux bienfaits. (ex. Healy et Darlington, 2009; McPherson et al., 2021; Rap et al., 2019). La participation individuelle et collective sert aussi de socle de la protection sociale pour ceux en transition vers l'âge adulte (Lacroix et al, 2020). Toutefois, la littérature fait aussi état de nombreuses failles dans l'exercice réel de la participation des jeunes (McPherson et al., 2021; Ten Brummelaar et al., 2018).

Les "ExPairs" possèdent divers savoirs expérientiels et leur participation permet de mieux comprendre les services adaptés à leurs besoins. Par exemple, de plus en plus les jeunes sont sollicités pour participer au processus de décision autour de la redéfinition des politiques publiques et des services qui les concernent (Crowe, 2007). Cependant, nous devons porter une attention particulière aux modalités de participation afin d'éviter leur instrumentalisation et permettre une réelle reconnaissance de leurs savoirs. Comme l'explique Godrie (2016), lorsque l'environnement est favorable à l'intégration des «usagers», plus ils sont impliqués, plus les barrières à leur participation tombent, et plus les professionnels réalisent la valeur de leur contribution.

Cette présentation a pour optique de rappeler l'importance de la participation des jeunes placés et ex-placés de la DPJ. La possibilité pour ses jeunes d'évoluer dans une association d'entraide favorise leur participation en étant impliqué dans la prise de décisions et leur permet de faire valoir leurs savoirs expérientiels. En effet, le collectif Ex-placé DPJ offre l'espace nécessaire à la participation grâce aux activités conçues par et pour les jeunes placés et ex-placés de la DPJ. Les alliés à la cause de ses jeunes sont importants et nécessaires puisqu'ils contribuent avec les jeunes à l'amélioration de l'écosystème. Selon les opportunités et niveaux de participation que nous développons à l'intérieur de notre organisation et avec l'aide de nos partenaires, nos membres concernés peuvent exercer divers rôles.

Il est rare que le concept de savoir expérientiel soit explicitement défini, car il est souvent confondu et réduit à l'expérience vécue principalement en situation de pathologie. (Hejoaka, Simon, Halloy, Arborio, 2020) Or, le savoir expérientiel est dynamique et multiple et ne s'arrête pas aux expériences vécues à titre «d'utilisateur des services». Ce concept peut aussi être appliqué dans des contextes sociaux. C'est le temps et les expériences qui construisent le savoir expérientiel. Les expériences personnelles d'un individu, ainsi que les expériences vécues ou partagées avec ses pairs, peuvent parfaitement être arrimées aux savoirs expérientiels cliniques découlant de la pratique professionnelle (Godrie, 2020)

23 NOVEMBRE

CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE
SALON DES SAISONS

après midi

PROTECTION DE LA JEUNESSE ET VIOLENCE CONJUGALE: VERS UNE PLUS GRANDE INTÉGRATION DES PRATIQUES EN SE BASANT SUR UNE CULTURE D'APPRENTISSAGE

14H30
15H15

Célyne Lalande, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais
Marie-Joëlle Robichaud, Département de psychoéducation et de travail social, Université
du Québec à Trois-Rivières

Résumé

Les situations d'exposition à la violence conjugale sont désormais le second motif de prise en charge le plus fréquent en protection de la jeunesse, avec des taux en croissance constants depuis 15 ans (Hélie et al., 2017; Fallon et al., 2023). Ces situations présentent des caractéristiques distinctes : elles touchent généralement des enfants plus jeunes, s'inscrivent dans des dynamiques complexes où plusieurs problématiques concomitantes sont souvent présentes et appellent à des services spécifiques pour les enfants et leurs familles. À la lecture des rapports qui ont jalonné les réformes du système de protection de la jeunesse et ceux visant à contrer les violences conjugales au Québec, il est frappant de constater la récurrence de plusieurs enjeux communs depuis 40 ans, dont ceux en lien avec la collaboration professionnelle et la formation des intervenant·es. Face à la persistance historique de ces enjeux, nous proposons de réfléchir à l'intégration des services offerts aux enfants et familles aux prises avec les violences conjugales et familiales. Plus précisément, la présentation aspire à proposer et discuter de repères scientifiques et cliniques favorisant l'amélioration du système de réponse en place au Québec.

Pour ce faire, cette communication mobilise des concepts clés de la perspective des systèmes (Munro, 2005;2010;2019) et des travaux sur l'intégration des services (Healy et al. 2013) en les appliquant à l'analyse de deux rapports récents (CSDEPJ, 2021 et Rapport du coroner sur les filicides, 2022). Les analyses permettent d'identifier la prédominance et la concordance de certains indicateurs d'intégration au sein desdits rapports, notamment l'importance d'avoir une définition commune de la problématique de la violence conjugale et de mieux former les intervenant·es. Elles pointent aussi l'absence de certains aspects phares de l'intégration ainsi que des tensions et discontinuités entre les constats et les recommandations de chacun des rapports. Par exemple, la gestion de risque inhérente à ce type de pratique est maintenue dans une perspective de responsabilité individuelle et peu de moyens concrets pour valoriser les pratiques de collaboration sont offerts. La proposition de Munro (2019) d'adopter une culture d'apprentissage intégrée et cohérente avec l'incertitude et l'exceptionnalité du travail en contexte de protection de la jeunesse permet d'envisager certaines pistes d'action qui seront discutées, notamment en ce qui a trait aux trajectoires de services des enfants et des familles exposées à la violence conjugale dans une perspective longitudinale.



23 NOVEMBRE

après midi

BLOC 2A - SALON DES SAISONS

VIOLENCES CONJUGALES ET PARENTALES

15H30
16H00

2.1 - Le modèle PEVC : renouvellement des pratiques en matière de violence conjugale dans le secteur de la protection de la jeunesse

Simon Lapierre, professeur titulaire, Université d'Ottawa
Marie-Noëlle Maurice
Isabelle Côté
Alexandra Vincent

Contexte et objectifs : De nombreuses études ont démontré les limites et les lacunes de l'intervention des services de protection de la jeunesse en contexte de violence conjugale (Humphreys et Absler, 2011; Strega et al., 2008). L'identification de la violence conjugale demeure un défi majeur pour les intervenants et lorsque la violence survient après une séparation, ceux-ci confondent souvent la problématique de la violence conjugale post-séparation avec celle du « conflit sévère de séparation » (Gouvernement du Québec, 2021). De plus, l'intervention dans ces familles s'avère souvent être une source de blâme pour le parent victime, qui est généralement la mère de l'enfant, (Johnson et Sullivan, 2008), tandis que le parent violent, qui est généralement le père de l'enfant ou le conjoint de sa mère, ne fait pas l'objet d'une attention aussi soutenue (Allagia et al., 2007). C'est dans l'objectif de susciter un renouvellement des pratiques en protection de la jeunesse dans les contextes de violence conjugale que le modèle Protection des enfants en contexte de violence conjugale (PEVC) a vu le jour. Développé par des chercheurs, en étroite collaboration avec des représentantes de maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et des représentantes des services de protection de la jeunesse, le modèle vise à favoriser la mise en place de pratiques tenant compte des violences vécues et des conséquences de celles-ci dans la vie des parents victimes et des enfants. Dans cette présentation, nous exposerons le contexte d'émergence du modèle PEVC ainsi que son déploiement. Nous insisterons notamment sur les principes du modèle et ses aspects novateurs.

Méthodologie : Le modèle a fait l'objet d'une évaluation de ses retombées dans les pratiques en protection de la jeunesse (Maurice et al., 2023). Les données ont été recueillies par l'entremise de questionnaires distribués juste avant la formation (temps 1), au dernier jour de la formation (temps 2) et six mois après la formation, après que les participant(e)s aient pu expérimenter l'application du modèle et assister aux communautés de pratique (temps 3). Ces questionnaires abordent notamment les thèmes suivants : le sentiment de compétence, les habiletés d'intervention ainsi que la pertinence du modèle PEVC. Parmi les 110 intervenant(e)s formés au modèle PEVC, 70 ont complété le questionnaire au temps 1, 83 ont complété le questionnaire au temps 2 et 18 ont participé au temps 3.

Résultats : Suite à la formation au modèle PEVC, les intervenant.e.s formé.e.s :

- Identifient davantage de manifestations de violence et les accompagnent d'exemples concrets et de citations, ce qui permet d'avoir une idée plus précise du quotidien dans lequel l'enfant évolue;
- Reconnaittent davantage de stratégies de protection déployées par les parents victimes. Un plus large spectre de stratégies est aussi identifié, comme l'application de scénarios de protection ou les moyens pris pour rassurer l'enfant;
- Identifient davantage de conséquences de la violence conjugale sur la vie de l'enfant, qu'elles soient observables ou en lien avec la réponse à leurs besoins.

Les résultats démontrent aussi des changements dans les attentes formulées envers les parents:

- Davantage d'attentes en lien avec la responsabilisation des parents violents pour leurs comportements sont recensées suite à la formation;
- Les attentes envers le parent victime sont davantage formulées en alliance avec ce dernier, comme l'élaboration de scénarios de protection.

Recommandations pour la pratique: Pour assurer la sécurité et le développement de l'enfant, l'intervention dans les situations de violence conjugale doit favoriser un travail en alliance avec le parent victime et la responsabilisation du parent violent. Une formation spéciale sur l'intervention en matière de violences conjugales permet d'augmenter le sentiment de compétences des intervenants et d'améliorer leur habileté à intervenir dans ces situations.

16H00
16H30

2.2 - Violence conjugale et protection de la jeunesse : expériences et perspectives des enfants et des adolescents

Chantal Lavergne, chercheuse établissement, IUJD
Simon Lapierre, professeur titulaire, Université d'Ottawa
Marjolaine Lord, professionnelle de recherche et travailleuse sociale
Isabelle Côté, professeure titulaire, Université Laurentienne.

Contexte et objectifs : Les services de protection sont fréquemment appelés à intervenir dans la vie des enfants vivant en contexte de violence conjugale, surtout au Québec où cette problématique compte parmi les catégories les plus fréquentes d'incidents fondés (Hélie et al., 2017). Le législateur a d'ailleurs reconnu l'importance de la situation de ces enfants en faisant de ce problème un motif de compromission distinct des autres formes de mauvais traitements. De plus, la commission Laurent recommande de mieux se préoccuper des défis vécus par les enfants exposés et de considérer comme une priorité de l'intervention leur sécurité ainsi que celle de leur mère (CDEPJ, 2021). Malgré tout, on sait peu de choses sur les expériences et perspectives des enfants et des adolescents qui font l'objet d'une intervention en protection de la jeunesse. Leur voix peut s'avérer une source d'information inspirante pour savoir comment mieux les approcher, les protéger et les soutenir (Overlien et Holt, 2019).

Cette communication visera à présenter les résultats d'une recherche qualitative portant sur les expériences et perspectives de jeunes à l'égard 1) de la violence conjugale vécue (émotions, conséquences, façons de réagir) et 2) de leurs contacts avec les services de protection.

Méthodologie : L'étude s'appuie sur les résultats d'une recherche menée auprès de 60 jeunes ayant été exposés à la violence conjugale et recrutés par l'entremise des maisons d'hébergement et des services de protection. Plus précisément, les données recueillies auprès d'un sous-échantillon de 25 participants âgés entre 6 et 18 ans, ayant fait l'objet d'une intervention en protection de l'enfance, ont été analysées pour répondre aux objectifs de la présente communication.

Résultats : Les participant.e.s décrivent les sentiments de crainte et d'anxiété à l'égard de leur propre sécurité, mais aussi à l'égard de celle de leur mère et de leur fratrie. Plusieurs rapportent que les conséquences de la violence ont affecté plusieurs aspects de leur vie comme l'intégrité physique, le bien-être mental, émotionnel, les relations et le rendement scolaire. Malgré tout, leurs témoignages montrent qu'ils font preuve d'agentivité et qu'ils déploient différentes stratégies pour se protéger, protéger les autres membres de leur famille et composer avec la souffrance. Les résultats révèlent en outre que les interventions en protection de la jeunesse peuvent être considérées comme des opportunités pour améliorer la sécurité et le bien-être des enfants. Plusieurs participant.e.s ont parlé de leurs expériences avec les services de protection de la jeunesse en termes positifs, bien que certains aient critiqué le fait qu'ils n'avaient pas été consultés par les intervenants, même lorsque les décisions les concernaient.

Recommandations pour la pratique :

- Éviter de forcer les enfants et les adolescents à parler de leur situation, ni renoncer à chercher leur point de vue, mais plutôt travailler à établir des relations de confiance avec eux;
- Considérer le point de vue des enfants et des adolescents dans les interventions et décisions qui ont des répercussions importantes sur leur vie, sans pour autant leur en faire porter la responsabilité.

16H30
17H00

2.3 - Triple P - Pratiques parentales positives : effets sur les parents, les enfants et les conduites parentales à caractère violent

Marie-Hélène Gagné, Sciences sociales - École de psychologie, Université Laval
Geneviève Piché, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais
Marie-Ève Clément, Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais
Liesette Brunson, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal
Tristan Milot, Département de psychoéducation et de travail social, Université du Québec à Trois-Rivières
Sylvie Drapeau, École de psychologie, Université Laval
Hélène Paradis, École de psychologie, Université Laval

Contexte et méthodologie : Cette présentation fera la synthèse des résultats de l'évaluation québécoise du système Triple P, plus particulièrement de ses niveaux 3 «Soins primaires» et 4 «Groupe». Ces interventions ont été offertes aux parents d'enfants de 0-12 ans résidant dans deux territoires de CLSC (un à Québec et l'autre à Montréal), dans le cadre d'un programme de recherche évaluative ayant mobilisé un vaste partenariat: DPJ, services psychosociaux de première ligne, santé publique, organismes communautaires famille, écoles et CPE. Au total, 291 mères et pères ont reçu le niveau 3 ou 4 du programme et participé à la recherche. Ils ont été comparés à 93 parents recrutés dans des territoires de comparaison appariés et ayant reçu les services de soutien à la parentalité usuellement offerts en première ligne, dans le cadre d'un protocole de recherche quasi-expérimental prétest-posttest. L'objectif était de vérifier si les niveaux 3 et 4 du programme Triple P s'avèrent efficaces lorsqu'implantés en contexte québécois, et si leurs effets surpassent ceux des services usuels de soutien à la parentalité offerts par notre réseau public. Dans cette étude, les parents du groupe Triple P ont bénéficié d'un nombre significativement plus grand de séances d'intervention ($M = 5,9$ séances, $ÉT = 1,85$) que ceux du groupe de comparaison ($M = 3,9$ séances, $ÉT = 2,22$), $t(352) = 7,98$, $p < .000$. C'est pourquoi la dose d'intervention a été prise en compte dans les analyses. Enfin, un suivi avec 164 parents du groupe Triple P a été réalisé 2 à 4 ans après qu'ils aient reçu l'intervention afin de vérifier si les effets du programme se maintiennent dans le temps.

Résultats : Globalement, nos résultats appuient la plus grande efficacité du programme Triple P comparé aux services usuels. Premièrement, Triple P réduit le stress parental, rehausse le sentiment d'auto-efficacité parentale, augmente le recours aux pratiques parentales positives et réduit celui aux pratiques surréactives et hostiles, davantage que l'intervention usuelle. Triple P s'avère aussi plus efficace que les services usuels pour réduire les problèmes de comportement ainsi que les symptômes d'hyperactivité et d'inattention chez l'enfant, ainsi que pour améliorer son comportement prosocial. Ensuite, chez les familles ayant bénéficié de Triple P, on note une plus grande diminution de la prévalence de la violence physique mineure (punition corporelle) envers les enfants. Nos résultats suggèrent enfin le maintien de ces effets positifs dans le temps, avec des tailles d'effets allant de modérées à grandes. L'efficacité comparée de Triple P s'avèrent toutefois moins probante en ce qui concerne les pratiques d'encadrement laxistes des parents, les problèmes émotionnels des enfants, ainsi que les agressions psychologiques répétées envers l'enfant par un adulte du foyer.

Recommandations pour la pratique : Ces résultats soulignent l'importance d'adopter des pratiques et des programmes scientifiquement éprouvés en matière de soutien à la parentalité, afin d'optimiser notre impact positif sur les familles qu'on souhaite aider. Ils nous amènent aussi à nous questionner sur notre capacité à prévenir efficacement la violence psychologique en contexte familial. Ces implications seront soulevées et discutées lors de la présentation.

EXPOSITION À LA VIOLENCE INTRAFAMILIALE

15H30
16H00

2.4 - Une pratique renouvelée en matière de protection de la jeunesse pour les enfants exposés à la violence conjugale

Martine Desforges, Conseillère MSSS
Marie-Noële Royer, IUJD

Résumé

Au cours des dernières années, des groupes d'experts et des regroupements d'organismes d'aide aux victimes se sont penchés sur le traitement des situations de violence conjugale par différentes instances, notamment par la DPJ et les tribunaux. Ils observent que : 1) La violence conjugale n'est pas toujours dépistée et est souvent traitée sous l'angle des conflits conjugaux, particulièrement les conflits sévères de séparation ; 2) Les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants ont tendance à être minimisées, voire ignorées, notamment lorsqu'ils ne sont pas témoins directement ; et 3) Les mères victimes se font généralement attribuer l'entière responsabilité de protéger leurs enfants. Ils recommandent aussi de mieux outiller les intervenants en développant leur expertise en matière de violence conjugale et d'exposition à la violence conjugale.

En réponse à ces constats et recommandations, le projet de loi no 15 vient amender la LPJ en introduisant l'exposition à la violence conjugale comme motif de compromission distinct des mauvais traitements psychologiques. Ce nouvel alinéa met en évidence l'importance de s'attarder aux conséquences de l'exposition à la violence conjugale sur les enfants, qu'ils soient directement ou indirectement exposés. Il mentionne aussi le contexte post séparation, reconnaissant ainsi que la violence ne prend pas nécessairement fin lors d'une séparation et que ces situations nécessitent une attention particulière. La Loi introduit également une grille d'analyse du besoin de protection propre à ce motif de compromission, qui spécifie notamment la nécessité de considérer de manière distincte le parent auteur de violence et le parent victime.

Dans ce contexte, le MSSS a dirigé différents travaux pour favoriser l'appropriation de ces changements par les intervenants de la protection de la jeunesse qui devront appliquer la Loi. Plusieurs partenaires, experts scientifiques, cliniques et communautaires, se sont alors réunis dans le but de développer une vision commune et d'harmoniser les pratiques. De cette fructueuse collaboration, est issu un guide de pratique clinique sur le repérage et l'analyse des situations d'enfants exposés à la violence conjugale.

La communication porte d'abord sur le contexte social et politique entourant les modifications législatives en matière d'exposition à la violence conjugale. Elle aborde ensuite les travaux entourant l'élaboration du guide de pratique et le processus de collaboration entre la pratique et la recherche. Les objectifs et la structure du guide de pratique seront également présentés, en mettant l'accent sur les principales implications pour la pratique. La présentation se conclura sur une réflexion sur la manière de soutenir efficacement le développement des compétences et l'appropriation de ces changements législatifs par les intervenants de la protection de la jeunesse.

16H00
16H30

2.5 - Les collaborations professionnelles lors des situations à haut risque où des enfants sont exposés à la violence conjugale

Célyne Lalande, Université du Québec en Outaouais, Centre de Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles

Nicole Loncar, University of Toronto, Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children

Katreena Scott, University Western, Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children

Contexte et objectifs : L'Initiative canadienne de prévention de l'homicide conjugal chez les populations vulnérables est un projet pancanadien visant à identifier des stratégies pour intervenir de façon plus adéquate dans les situations à haut risque. Le projet s'est concentré sur quatre populations connues pour leur vulnérabilité accrue aux homicides conjugaux, dont celle des enfants exposés à la violence conjugale (EEVC). La présentation qui est proposée s'inscrit au sein de ce projet et vise à rendre compte des pratiques collaboratives contribuant à diminuer le risque auquel des survivantes canadiennes et leurs enfants ont fait face alors que ce type de pratique est réputé efficace dans ces contextes.

Méthodologie : Cent vingt-neuf survivantes et proches canadiennes de victimes décédées ont participé à des entretiens individuels narratifs entre août 2019 et décembre 2020. Elles ont été invitées à parler de moments précis où elles ne se sont pas senties en sécurité, de ce qu'elles ont fait pour y remédier, des personnes auprès desquelles elles ont cherché de l'aide et de ce qui leur a été utile ou non. Aux fins d'analyse, des codes de premier niveau ont été créés en fonction de différentes caractéristiques (des survivantes, des auteurs, de la relation) connues pour être des facteurs de risque à l'homicide conjugal. D'autres domaines ont été identifiés, dont les services pertinents rapportés par les survivantes. Sur la base de cette première phase de codage, 18 entretiens concernant spécifiquement des situations d'EEVC où des pratiques collaboratives sont identifiées ont été retenus pour analyses approfondies. Elles visent à cerner notamment les pratiques collaboratives mises en œuvre, les acteurs impliqués, la cohérence, la cohésion et la complémentarité de ces pratiques, etc.

Résultats préliminaires : Les analyses de ces entretiens sont en cours. Il est anticipé que les pratiques collaboratives relevées seront peu nombreuses et impliqueront un engagement et une intensité de collaboration relativement faibles entre les intervenant.e.s impliqué.e.s auprès des survivantes et des enfants. De plus, il est anticipé que les quelques entretiens rapportant la présence de cellules d'intervention rapide se démarqueront quant à la cohérence et la complémentarité des actions rapportées par les survivantes, ce qui impactera positivement leur expérience.

Réflexions critiques sur la pratique : Alors que trop souvent, les enfants sont oubliés en matière de pratiques sociojudiciaires, les résultats que nous présenterons visent à démontrer les bons coups, les failles et les opportunités manquées lors de situations à haut risque les impliquant en vue de faire collectivement mieux pour assurer leur sécurité. De plus, alors que de nombreuses cellules d'intervention rapide sont en déploiement dans la province, ces résultats, qui sont centrés sur l'expérience des victimes, favorisera l'identification des meilleures pratiques en la matière.

16H30
17H00

2.6 - Une approche sensible aux traumatismes des capacités de régulation des affects des jeunes exposé.e.s à la violence familiale

Katherine Maurer, professeure associée, School of Social Work, McGill University, Centre for Research on Children and Families, Associate Member Department of Pediatrics, Divisions of General Pediatrics and Adolescent Medicine

Contexte et objectifs : Les services à la jeunesse intègrent davantage les approches sensibles aux traumatismes (AST), notamment ceux qui soutiennent les jeunes ayant subi des adversités traumatogènes telles que l'exposition à la violence familiale. Les violences familiales, que ce soit l'exposition à la maltraitance et/ou à la violence entre les partenaires intimes, sont traumatogènes, c'est-à-dire que l'exposition à ces dernières peut entraîner des modifications adaptatives du système de réponse au stress. Ces modifications adaptatives sont axées sur les mécanismes et les processus de régulation de l'affect, incluant les réponses physiologiques, émotionnelles, cognitives et comportementales, et constituent un indicateur clé du bien-être psychosocial. Les comportements associés à la dysrégulation tels que l'impulsivité, l'agressivité, la violence envers soi-même et autrui et la dissociation, empêchent une transition optimale à la vie adulte. Cela souligne le besoin d'intégrer les AST dans l'ensemble des services à la jeunesse pour mieux soutenir les jeunes en situation de vulnérabilité.

Nous démontrons les expériences de régulation de l'affect parmi des adolescent.e.s ayant subi de la violence familiale selon les quatre principes des AST : 1) réaliser l'impact global des traumatismes ; 2) reconnaître les signes et les symptômes des traumatismes ; 3) répondre et intervenir en intégrant les connaissances sur les traumatismes dans la pratique et les politiques ; et 4) prévenir la retraumatisation. Pour démontrer comment intégrer ces principes à la pratique, nous emploierons les récits d'une étude qui a exploré la régulation de l'affect pendant une situation de stress élevé ayant provoqué une hypo-/hyper-activation affective et pendant laquelle des jeunes ont ressenti un risque de « péter une coque ». Les participant.e.s ont décrit leurs réponses physiologiques, émotionnelles, cognitives et comportementales et les implications de leurs réponses habituelles au stress adaptatif envers eux-mêmes, leurs proches et les prestataires des services.

Méthodologie : Nous avons interrogé 16 jeunes (1 non-binaire, 7 femmes, 8 hommes) âgés.e.s de 15 à 24 ans, en majorité francophones, ayant été exposés.e.s à de la violence familiale et qui recevaient des services pour les jeunes ayant des difficultés en santé mentale ou étant en situation d'itinérance. Au cours d'entrevues phénoménologiques, ces jeunes ont décrit leurs expériences d'hyper-/hypo-activation et dans lesquelles leurs impulsions comportementales menaient à l'action ou à l'inhibition.

Résultats : Leurs récits démontrent la complexité des stratégies de régulation de l'affect employées. Leurs adaptations contextuelles démontrent une variation situationnelle pour inhiber ou s'engager dans une réactivité comportementale. Les jeunes étaient conscient.e.s de la surveillance de leurs comportements et des conséquences liées au fait de « péter une coque ». Nombre de participant.es. ont utilisé la suppression comme moyen d'inhiber la réactivité comportementale.

L'adolescence est une période de développement sensible dont les mécanismes et les processus de régulation de l'affect sont davantage malléables lors d'interventions. Nous démontrerons, selon les quatre principes des AST, comment les prestataires des services et les services à la jeunesse peuvent les adopter afin de soutenir les adolescent.es qui transitent à la vie adulte et afin de maintenir leur bien-être.

Recommandations pour la pratique :

- 1) Comprendre la dysrégulation de l'affect des adolescent.e.s selon les quatre principes des AST.
- 2) Plusieurs stratégies d'intervention pouvant être intégrées aux services à la jeunesse qui font l'usage d'AST et qui visent à inhiber la réactivité comportementale seront discutées

BLOC 2C - SALON PRINTEMPS

PARENTS ET FAMILLES EN DIFFICULTÉS

15H30
16H00

2.7 - Balises à une trajectoire de services destinés aux enfants et aux jeunes à risque ou en situation de négligence et à leur famille

Sophie Léveillé, INESSS
Isabelle Beaudoin, INESSS
Julie Dussault, INESSS
Brigitte Moreault, INESSS

Contexte et objectifs : L'INESSS a été mandaté par le MSSS pour réaliser un avis dont l'objectif est de définir, à partir des meilleures pratiques reconnues, les balises d'une trajectoire de services destinés aux enfants à risque ou en situation de négligence et à leur famille. Plus précisément, le mandat visait à déterminer les principes directeurs de cette trajectoire et à recommander les solutions à mettre en place pour dénouer les enjeux qui se posent actuellement. Ces travaux ont été inscrits dans le plan de mise en œuvre des recommandations de la Commission Laurent afin de « rehausser l'intervention de proximité auprès des jeunes en difficulté, en prévention des signalements » (MSSS, 2022).

Méthodologie : Lors d'une première étape, l'INESSS a documenté l'ampleur du risque et des situations de négligence au Québec, les besoins des enfants et de leur famille vivant dans ces contextes ainsi que les services et les trajectoires de services existants à l'échelle provinciale et internationale pour y faire face (INESSS, 2022a; 2022b). Par la suite, il a relevé les principes directeurs sur lesquels devrait s'appuyer la trajectoire de services; déterminé les principaux enjeux de sa mise en œuvre au Québec; et proposé des pistes de solution préliminaires pour y remédier. Finalement, ces principes directeurs, enjeux et pistes de solution ont fait l'objet d'une validation et les solutions proposées ont été bonifiées par la consultation de 60 personnes-ressources œuvrant dans divers milieux d'intervention et de 9 parents recevant des services. La triangulation de l'ensemble des données a conduit à la formulation de recommandations qui ont été soumises aux comités de l'INESSS.

Résultats : En collaboration avec une équipe de recherche, une grille d'autoévaluation de la mise en œuvre spécifique du Programme d'intervention en négligence (PIN) a été élaborée (INESSS, Bérubé et al., 2022). Elle s'adresse aux équipes du PIN afin qu'elles fassent collectivement leur propre examen critique de l'intégration des composantes d'un programme reconnu efficace en négligence et ce, dans une visée d'amélioration continue des pratiques.

Dans l'avis sur la trajectoire de services destinés aux enfants à risque ou en situation de négligence et à leur famille (publication prévue à l'automne 2023), cinq principes directeurs ont été établis. Ils concernent la perspective écosystémique des besoins développementaux des enfants, la participation active des enfants et des figures parentales, l'aide appropriée en temps opportun, les collaborations intersectorielles et l'appui sur les données probantes et les meilleures pratiques. Les recommandations émises pour optimiser la trajectoire de services s'articulent autour de trois orientations (populationnelles/socioculturelles, organisationnelles et cliniques) notamment relatives à l'engagement coordonné des divers réseaux d'intervention et la mobilisation des communautés autour d'une vision globale et d'une réponse collective aux besoins développementaux des enfants; l'accès et l'intégration des services aux enfants et à leur famille; et le soutien clinique et organisationnel offert aux intervenants afin qu'ils répondent adéquatement aux besoins des familles.

Publications issues de ces travaux :

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Besoins des enfants à risque ou en situation de négligence et ceux de leur famille. État des connaissances rédigé par Julie Dussault, Chloé Gaumont et Brigitte Moreault. Québec, Qc : INESSS; 2022a. 92 p.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Les trajectoires de services et les services pour les enfants à risque de négligence ou en situation de négligence et leur famille. État des pratiques rédigé par Julie Dussault, Chloé Gaumont et Brigitte Moreault. Québec, Qc : INESSS; 2022b. 171 p.

Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) et Annie Bérubé, Vicky Lafantaisie, Marie-Ève Clément, Diane Dubeau, Tristan Milot, Noémie Dicaire et Carl Lacharité. Grille d'autoévaluation de la mise en œuvre - Programme d'intervention en négligence. Québec, QC : INESSS; 2022. 7 p.

16H00
16H30

2.8 - Adaptation du programme Mon enfant et Moi pour les parents ayant un trouble de la personnalité limite et un enfant de 0 à 3 ans : résultats préliminaires

Cassandra Préfontaine, étudiante au doctorat en sciences biomédicales, Université du Québec à Trois-Rivières, IUJD, Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal
Brigitte Vachon, Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, Université de Montréal
Lyne Desrosiers, Université du Québec à Trois-Rivières, IUJD

Contexte et objectifs : Le trouble de la personnalité limite (TPL) engendre chez le parent des difficultés à répondre adéquatement aux émotions et aux besoins de l'enfant, à soutenir son développement, à maintenir une routine et à offrir un environnement sécuritaire. De plus, ces parents sont à risque de commettre de l'abus et de la négligence; 34% des mères suivies par la protection de la jeunesse présenteraient un TPL. Conséquemment, leurs enfants présentent des prévalences élevées de problèmes émotionnels, comportementaux et de santé mentale. Cette clientèle est reconnue par les professionnels de la santé comme étant parmi les plus difficiles à traiter, en raison de la difficulté à les engager dans une relation d'aide et des fréquentes réactions contre-transférentielles et de la stigmatisation qu'elle peut susciter. Plusieurs intervenants rapportent ne pas être suffisamment formés pour intervenir auprès d'eux.

Pour répondre à ces problématiques, l'intervention « Mon enfant et moi » basée sur les meilleures évidences et la thérapie comportementale dialectique a été développée pour les parents d'enfant de 3 à 12 ans ayant un TPL. Elle comporte deux volets : une intervention de groupe pour les parents et une formation pour les intervenants. Elle démontre des résultats préliminaires très prometteurs tant chez le parent (amélioration de la régulation émotionnelle en contexte parental, amélioration de la perception de la qualité de la relation avec leurs enfants) que chez l'intervenant (diminution des perceptions négatives envers ces parents et meilleure acceptation de ses émotions en contexte d'intervention). Une telle intervention serait nécessaire pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans, car cette période requière une grande adaptation face à l'ampleur des soins et le degré de proximité parent-enfant, en plus d'être cruciale pour le développement de l'attachement. Un processus d'adaptation de l'intervention est nécessaire puisque les enjeux vécus par les parents, de même que les tâches reliées aux soins des enfants diffèrent significativement. En raison de la complexité de l'intervention et de la clientèle, une simple adaptation de contenu est insuffisante.

Méthodologie : Pour répondre à cette problématique, le modèle logique de l'intervention originale a été développé. Deux revues de portées de même qu'une cartographie conceptuelle seront réalisées afin d'évaluer les besoins et d'adapter l'intervention.

Objectifs de l'atelier et résultats préliminaires : Cet atelier présentera les besoins spécifiques des parents ayant un TPL durant la période périnatale et de leurs intervenants de même que des pistes d'intervention prometteuses.

Réflexions critiques pour la pratique : Les parents présentant un TPL ont des besoins qui ne sont pas comblés par les interventions périnatales destinées à la population générale. Les intervenants ont besoin de soutien clinique dans l'intervention auprès de cette clientèle.

16H30
17H00

2.9 - Genèse et évaluation d'un nouveau programme universel de soutien aux parents d'enfants de 6 à 11 ans

Mélanie Jodoin, candidate à la maîtrise, École de psychoéducation, Université de Montréal
Julie Murray, agente de développement, Boscoville
Camille Desjardins St-Laurent, agente de développement, Boscoville
Cynthia Tanguay, agente de développement, Boscoville
Sarah Dufour, professeure titulaire, École de psychoéducation, UdeM

Contexte et objectifs : Cette communication vise à présenter le contenu d'un tout nouveau programme universel de soutien aux parents d'enfants de 6 à 11 ans, puis les résultats préliminaires de l'évaluation. En 2019, les Directions régionales de santé publique du Québec émettaient divers constats sur l'état des services aux familles : les services psychosociaux préventifs doivent être bonifiés; l'offre pour les parents d'enfants âgés entre 6 et 11 ans s'avère limitée et inégale en fonction des régions; il n'existe à ce jour aucun programme universel de soutien à la parentalité déployé et financé par le gouvernement dans l'ensemble du Québec. L'utilisation de programmes offerts se bute par ailleurs à de nombreux obstacles, comme l'instabilité des ressources humaines, les ressources financières limitées et le manque d'adaptation à la réalité québécoise (Drouin et Leduc, 2019).

En 2021, la Direction de santé publique de Montréal a mandaté l'organisme Boscoville pour le développement d'un programme universel de soutien à la parentalité basé sur des données probantes, peu coûteux et accessible aux intervenants de la région. En s'inspirant des connaissances sur le développement de l'enfant et des pratiques parentales efficaces (Leijten et al., 2019; Webster-Stratton, 2005), de l'approche écosystémique de la parentalité (Lacharité et al., 2015) et de l'approche collaborative (Cunningham et al., 2009), le programme vise à favoriser le sentiment de compétence et à bonifier les pratiques. Les huit ateliers hebdomadaires, d'une durée de deux heures, portent sur des thèmes validés par des parents : gestion des émotions, relations amicales et fraternelles, gestion des écrans à la maison, etc. Il est expérimenté et évalué pour la première fois auprès de trois groupes de parents (école, CLSC, organisme communautaire).

Méthodologie : L'évaluation de la mise en œuvre et des effets perçus, basée sur l'analyse de groupes de discussion, d'observations et de journaux de bord, est en cours auprès de 20 parents et de 8 animateurs.

Résultats anticipés : Les résultats permettront de documenter les facilitateurs et obstacles rencontrés lors de la première mise à l'essai, de même que les perceptions des parents et des animateurs à la suite de leur participation. Ces données serviront par la suite à formuler des recommandations pour la bonification du contenu du programme et son déploiement à plus grande échelle, comme la formation des animateurs et le recrutement des participants.

Réflexions critiques pour la pratique :

1. La collaboration étroite entre les évaluatrices et les conceptrices du programme assure la pertinence des éléments évalués et le réinvestissement immédiat des constats. Elle a été rendue possible grâce à des facilitateurs tels la confiance et le respect mutuel des zones de compétences de chaque partie et l'investissement de ressources (temps, argent).
2. Tenant compte qu'en contexte de prévention les parents ne vivent pas de grandes difficultés et que leur quotidien est très chargé, comment peut-on les engager dans un programme de soutien à la parentalité de huit semaines ?

24 NOVEMBRE

avant-midi

CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE

SALON DES SAISONS

TRANSITION À LA VIE ADULTE DES JEUNES AYANT REÇU DES SERVICES DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE : ENJEUX COMPLEXES, REGARDS MULTIPLES

9H00

9H45

Julie Marcotte, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières
Martin Goyette, École nationale d'administration publique,

Résumé

La transition à la vie adulte des jeunes ayant reçu des services de la protection de la jeunesse préoccupe les intervenants et les chercheurs depuis plusieurs années. Les constats du rapport de la commission Laurent ont confirmé la pertinence et l'importance de se pencher sur cette étape cruciale du développement pour les jeunes en protection de la jeunesse et, du même coup, de développer une offre de service qui prend en compte les diverses dimensions de besoins des jeunes. Parmi celles-ci, la construction identitaire et l'implication des jeunes dans les décisions qui les concernent sont deux aspects particulièrement saillants qui ont été considérés moins fréquemment que les aspects fonctionnels tels que le logement, l'emploi, etc. Pourtant, l'ensemble de ces aspects sont intimement reliés et doivent être considérés à parts égales. La présentation propose de poser un regard intégrateur sur les enjeux des jeunes en transition à partir du concept de précarité, de reconnaissance, de liminalité et de sécurité ontologique (Glynn, 2023). Ces concepts sont étayés à travers des extraits de récits de vie colligés dans le cadre de notre projet Transcendance et mettent en exergue la complexité et l'intrication des divers enjeux vécus par les jeunes lors de la TVA.



24 NOVEMBRE

avant midi

BLOC 3A - SALON DES SAISONS

SOUTENIR LA TRANSITION À L'ÂGE ADULTE DES JEUNES VULNÉRABLES

10H15
10H45

3.1 - Le Projet Itinéraires : pratique collaborative pour soutenir la transition à la vie adulte des jeunes en situation de vulnérabilité

Maxime Pedneault, M.Sc., Ps.Éd., coordonnateur professionnel, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Fanny Constantineau, M.Sc., T.S., coordonnatrice professionnelle, CIUSSS de la Capitale-Nationale

Résumé : Les jeunes en situation de vulnérabilité, particulièrement ceux étant pris en charge par la Protection de la jeunesse et qui cumulent plusieurs types de traumatismes, vivent d'importantes difficultés d'adaptation lors de la transition à la vie adulte. Depuis plus de vingt ans, la littérature scientifique, plusieurs rapports et, plus récemment, la Commission Laurent documentent bien les enjeux et besoins de ces jeunes. Nous notons, entre autres, des préoccupations en lien avec la santé mentale et physique, la discontinuité des services entre les secteurs jeunesse et adulte, l'insertion socio-professionnelle, l'instabilité résidentielle (ou l'itinérance) et bien d'autres. Depuis le 26 avril 2023, plusieurs changements législatifs (Projet de Loi 15) sont en vigueur concernant la transition à la vie adulte des jeunes pris en charge par la protection de la jeunesse, dont l'article 57.2.2 qui stipule que « En vue du passage d'un enfant à la vie adulte, le directeur qui intervient auprès de lui doit, dans les deux années précédant ses 18 ans, convenir avec cet enfant d'un plan pour assurer cette transition ». Ce changement législatif implique des changements de pratiques importants qui nécessitent un travail concerté et une vision commune des enjeux de la transition à la vie adulte de ces jeunes.

Le projet Itinéraires s'appuie sur les savoirs scientifiques (revue de la littérature et consultation de chercheurs), les savoirs issus de la pratique de différents secteurs (intervenants des services jeunesse, adultes et communautaires) et les savoirs expérientiels (jeunes et ex-jeunes partenaires) afin de développer une pratique collaborative pour mieux soutenir les jeunes pris en charge par la Protection de la jeunesse lors de la transition à la vie adulte. Ce projet se décline en trois volets :

- Le développement d'un modèle unificateur pour favoriser une compréhension commune et holistique des enjeux de la transition à la vie adulte des jeunes vulnérables à travers les différents secteurs d'intervention. Ce modèle s'appuie sur une perspective systémique et sensible aux traumatismes.
- Le développement d'une démarche d'accompagnement clinique concrète pour favoriser la collaboration interprofessionnelle. Celle-ci identifiera les bonnes pratiques et les outils cliniques pertinents pour la clientèle cible.
- La mise sur pied d'une communauté de pratique régionale pour soutenir l'implantation, favoriser le partage d'expertise, maintenir les efforts concertés et ainsi créer une communauté bienveillante et sensible pour les jeunes en transition.

Dans le cadre de cette communication, les premiers travaux sur le modèle unificateur seront présentés. Ce dernier propose une conceptualisation en cinq sphères d'intervention pour mieux soutenir la transition à la vie adulte des jeunes tout au long de leur démarche de projet de vie. Ces cinq sphères ont d'ailleurs influencé les travaux ministériels en lien avec le Plan de transition de l'article 57.2.2, qui se base sur cette même structure clinique. Des réflexions critiques sur la pratique en Protection de la jeunesse ainsi que des témoignages de jeunes (capsules vidéo) viendront enrichir les échanges.

3.2 - Un cadre de responsabilisation pour les Normes équitables de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge au Canada

Melanie Doucet, travail social, cheffe de projet, Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada

Contexte : En mars 2020, le Conseil national des défenseurs des jeunes pris en charge a uni ses forces pour plaider en faveur de moratoires sur les transitions de la prise en charge pendant la pandémie ; en conséquence, de nombreuses provinces et territoires ont émis des moratoires temporaires ou des mesures d'urgence. Celles-ci ont ouvert des possibilités de repenser la transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge d'une manière plus équitable alors que nous entrons dans la reprise pandémique. Dans le prolongement de ce travail, le rapport sur les Normes de transition vers l'âge adulte pour les jeunes pris en charge a été publié en octobre 2021, décrivant les normes à travers huit piliers de la transition à la vie adulte pour soutenir des transitions plus équitables pour les jeunes pris en charge à travers le pays.

Objectifs du projet : Le Modèle d'évaluation des Normes équitables, publié en octobre 2022, a été développé en tant que outil de responsabilisation et d'assurance qualité pour les parties prenantes qui travaillent avec les jeunes pris en charge, afin d'évaluer leur fidélité à chacune des huit normes équitables et aux soutiens clés associés, et de déterminer les domaines qui nécessitent des actions supplémentaires. Le modèle d'évaluation fournit un point de départ pour établir les soutiens et services minimums garantis qui doivent être en place avant qu'un jeune ne passe complètement à l'âge adulte - un seuil minimum qui n'existe pas à ce jour. Le modèle d'évaluation sert également de rappel constant que les systèmes doivent recadrer leurs politiques, approches et interventions pour devenir véritablement centrés sur les jeunes (plutôt que centrés sur les systèmes) en rencontrant les jeunes là où ils se trouvent et en s'adaptant à leurs besoins continus et circonstances de leurs vies.

Forces et défis : Étant donné que les Normes équitables sont les premières du genre au Canada, le Modèle d'évaluation implique d'abord et avant tout une évaluation de base de la situation actuelle des parties prenantes principales en termes de fidélité à chacune des huit normes équitables et à leurs principaux soutiens associés. Bien que les parties prenantes ne soient pas censées respecter les huit normes d'équité du jour au lendemain, elles doivent s'engager à les mettre en œuvre dans le cadre d'un engagement à long terme, avec l'achèvement du modèle d'évaluation comme point de départ. Cependant, ces normes ne sont actuellement pas liées par un cadre législatif national ni par une loi juridictionnelle. En ce sens, il s'agit de normes volontaires que les parties prenantes sont invitées à respecter et à mettre en œuvre de manière proactive.

Prochaines étapes : Le Modèle d'évaluation est actuellement à l'essai par des parties prenantes clés des secteurs gouvernementaux et communautaires de partout au pays. Cette phase pilote 2023 nous aidera à affiner le modèle d'évaluation et à le rendre accessible à toutes les parties prenantes à travers le pays afin de respecter les Normes équitables au fil du temps. Des résultats préliminaires du pilotage seront partagés.

3.3 - Les défis de la transition vers l'âge adulte des jeunes sous double mandat

Marie Dumollard, professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal
Christophe Gauthier-Davies, doctorant, ÉNAP
Martin Goyette, professeur titulaire, ÉNAP

Contexte : Au Québec, les jeunes sous double mandat de la protection de la jeunesse (PJ) et de la justice des mineurs représentent une population importante, alors que 57,5% des jeunes suivis au titre de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) ont auparavant reçu des services en protection de la jeunesse (PJ) (Lafortune et al., 2015). Les travaux se sont beaucoup intéressés aux caractéristiques de ces jeunes (Herz et al., 2019), aux liens entre maltraitance vécue pendant l'enfance et délinquance et judiciarisation à l'adolescence et au début de l'âge adulte (Alain et al., 2018; Widom et al., 2018) ou encore à leurs trajectoires entre les services de PJ et pénaux (Payet et al., 2019). Peu de recherches traitent cependant des enjeux de leur transition vers l'âge adulte (Coulton et al., 2015, Herz et al., 2019), qui représentent pourtant un processus complexe d'une part pour les jeunes placés en PJ (Mann-Feder et Goyette, 2019), d'autre part pour les jeunes judiciarisés au pénal (Kang, 2019). L'objectif de cette communication est donc de présenter les indicateurs de transition vers l'âge adulte des jeunes sous double mandat au Québec afin de mieux comprendre les défis qu'ils rencontrent pendant cette période charnière, le soutien dont ils ont bénéficié en amont de la fin de leur placement et de réfléchir à l'amélioration des services qui les accompagnent.

Méthodologie : Cette communication s'appuie sur les résultats de l'Étude longitudinale sur le devenir des jeunes placés au Québec (EDJeP). Les analyses ont été réalisées à partir des données collectées lors des vagues 1 (N= 1136; 401 participants sous double mandat), 2 (N=844; 278 participants sous double mandat) et 3 (N=560; 164 participants sous double mandat) de la recherche. Des modèles de régressions multiples (linéaires, logistiques et multinomiales) ont été menés en fonction de différents indicateurs (itinérance, scolarisation, judiciarisation et perception du travail des intervenants).

Résultats : Les résultats montrent que les jeunes sous double mandat présentent des indicateurs de transition à la vie adulte plus inquiétants que leurs pairs seulement suivis en PJ, que ce soit juste après la majorité civile et la fin d'un suivi en PJ que plus de deux ans après la fin des suivis. Les analyses révèlent que les jeunes sous double mandat vivent plus d'instabilité résidentielle, d'itinérance, de décrochage scolaire et de judiciarisation, notamment dans le système pénal pour adultes, en comparaison des jeunes seulement suivis en PJ. Les résultats montrent aussi qu'ils ont également des perceptions plus négatives des collaborations établies entre leurs différents intervenants, alors même qu'ils circulent entre deux systèmes d'intervention.

Recommandations pour la pratique : Ces résultats appellent à réfléchir aux interventions sociojudiciaires mises en œuvre auprès des jeunes sous double mandat. Ils pointent deux éléments en particulier pour l'amélioration des pratiques: 1) l'importance que les interventions préparent et soutiennent, en amont de la fin des suivis sous la LPJ comme de la LSJPA et au-delà des 18 ans, la transition à la vie adulte des jeunes sous double mandat ; 2) la nécessité d'améliorer la collaboration entre les services de la PJ et de la justice des mineurs.

TRANSITION À L'ÂGE ADULTE, SCOLARITÉ ET MONDE DU TRAVAIL

10H15
10H45

3.4 - Est-ce que l'agentivité académique aide à soutenir la transition entre l'école et le travail des jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires? Portrait de la réalité au Québec et en Angleterre

Guillaume Descary, Doctorant, École de psychoéducation, Université de Montréal
Véronique Dupéré, professeure, Université de Montréal
Sophie Hébert Tremblay, chercheuse établissement, IUJD
Ingrid Schoon, professeure, University College of London

Contexte : La transition entre l'école et le travail est une période charnière durant laquelle les jeunes adultes doivent faire des choix qui ont répercussions à long terme sur leur développement et leur bien-être. Cette transition revêt des défis particuliers pour certains sous-groupes de jeunes vulnérables et marginalisés. Cette présentation porte sur la transition entre l'école et le travail des jeunes éprouvant des difficultés scolaires au secondaire et au rôle que l'agentivité académique pourrait y jouer. L'agentivité académique regroupe certaines caractéristiques propres à l'individu comme le concept de soi et la projection dans l'avenir qui lui permettent d'exercer plus de pouvoir sur sa trajectoire éducative.

Objectifs : Est-ce que l'agentivité académique durant les études secondaires aide à soutenir l'accès aux études supérieures et l'obtention d'un emploi significatif (considéré comme une carrière) au début de l'âge adulte chez des jeunes éprouvant des difficultés scolaires? Si oui, cela s'applique-t-il à différents contextes éducatifs?

Méthodologie : Cette étude s'appuie sur des données longitudinales d'élèves éprouvant des difficultés scolaires au Québec et en Angleterre, deux régions qui ont des systèmes d'éducation similaires, mais une offre de formation professionnelle différente.

Résultats : Les résultats des deux échantillons suggèrent que l'agentivité académique est associée à une plus grande probabilité d'atteindre les études supérieures à l'âge de 20 ans, par rapport à d'autres types de transitions en emploi et en éducation. L'agentivité académique n'est cependant pas associée à une augmentation des probabilités d'obtenir un emploi significatif.

Discussion : Cette étude souligne l'importance de considérer à la fois les transitions vers l'éducation supérieure et vers l'emploi auprès des jeunes qui éprouvent des difficultés scolaires. Les résultats suggèrent aussi que les ressources déployées pour soutenir le succès académique des jeunes ne sont pas forcément directement transférables pour ceux qui souhaitent intégrer rapidement le marché du travail.

Recommandations pour la pratique : Les résultats suggèrent l'importance d'offrir aux jeunes adultes des occasions d'exploration professionnelle en parallèle de leurs études secondaires afin de développer leur agentivité professionnelle. En plus de l'exploration professionnelle, le développement identitaire des jeunes adultes devrait être favorisé afin qu'ils puissent partir de leurs forces et intérêts personnels pour reprendre du pouvoir dans leur transition entre l'école et le travail.

10H45
11H15

3.5 - Les facteurs de résilience scolaire des jeunes issus de l'immigration et non lors de la transition à l'âge adulte en milieu défavorisé

Sophie Lampron-de Souza, candidate à la maîtrise, École de psychoéducation, Université de Montréal
Véronique Dupéré, professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal
Isabelle Archambault, professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal

Contexte : Un nombre croissant d'adolescents issus de l'immigration fréquentent les écoles secondaires du Québec. Si le niveau de défavorisation des quartiers en milieu urbain semble s'améliorer pour les familles en général, la précarisation des quartiers où demeurent les familles nouvellement immigrées reste importante au Québec. Malgré les défis que ces élèves peuvent rencontrer sur le plan économique, plusieurs poursuivent des études secondaires et postsecondaires au début de l'âge adulte plutôt que d'emprunter une trajectoire hors du système de l'éducation.

Méthodologie : À partir d'un échantillon de 384 jeunes issus de l'immigration et non issus de l'immigration fréquentant 12 écoles de milieu défavorisé au Québec, cette étude tente de cibler certains facteurs individuels, familiaux et communautaires à l'adolescence susceptibles de prédire la poursuite des trajectoires éducatives (études secondaires ou postsecondaires) comparativement aux trajectoires hors de l'éducation lors de la transition à l'âge adulte. Également, elle vérifie si ces facteurs sont différents de ceux des jeunes non issus de l'immigration. Ces facteurs ont été recueillis par le biais de questionnaires sociodémographiques et sur l'indice de prédiction du décrochage scolaire (Archambault et Janosz, 2009). Les trajectoires éducatives et hors du système de l'éducation ont été récoltées par la méthode du calendrier ciblant les dates de début et de fin de chaque occupation (Caspi et al., 1996).

Résultats : Des analyses de modération ont révélé l'effet plus marqué des facteurs communautaires tels que la participation aux activités parascolaires et dans une moindre mesure communautaires chez les jeunes issus de l'immigration. Des analyses de régressions logistiques multinomiales suggèrent des liens directs entre différents facteurs individuels, familiaux ainsi que communautaires et la poursuite dans les trajectoires éducatives pour les jeunes en général, telles que les aspirations scolaires et le niveau d'éducation élevés d'au moins un parent. De hautes performances scolaires en français sont également associées à la poursuite dans les études secondaires plutôt que les trajectoires hors du système de l'éducation pour l'ensemble des jeunes. Les résultats de cette étude suggèrent qu'il importe d'offrir des activités qui rejoignent spécifiquement les intérêts des jeunes issus de l'immigration et de s'assurer qu'ils y participent. Les praticiens peuvent notamment offrir des activités à faible coût et limiter la présence de critères pour l'accès à ces activités. Cette étude souligne que le personnel scolaire travaillant en milieu défavorisé et soucieux de favoriser la persévérance scolaire des jeunes peut mettre en place des interventions ciblant les facteurs qui ont le plus d'impacts sur ce cheminement chez les jeunes issus de l'immigration et non issus de l'immigration.

Conclusion : Pour conclure, la considération de plusieurs facteurs universels et spécifiques à la réalité des jeunes issus de l'immigration est particulièrement importante afin d'offrir des services équitables. Dans une perspective d'approche inclusive, cette étude souligne que la société d'accueil possède un contrôle sur la mise en place de moyens facilitant le passage du rêve à la réalité sur le plan éducatif chez les jeunes issus de l'immigration et non en milieu défavorisé.

3.6 - Motivation scolaire d'hommes adultes scolarisés en détention

Jessica Bélanger, candidate à la maîtrise en adaptation scolaire et sociale, Université de Montréal
Carl Beaudoin, Université du Québec à Trois-Rivières
Elizabeth Olivier, Université de Montréal
Carine Villemagne, Université de Sherbrooke

Contexte : Plus de 80 % des nouvelles admissions en détention au Québec sont peu scolarisées, donc un niveau primaire ou secondaire non complété (Hébert et Tircher, 2021). Pourtant, seulement 15% de la population carcérale québécoise participe à un programme éducatif pendant l'incarcération (Perreault et Meilleur, 2015), ce qui est alarmant compte tenu du rôle de l'éducation pour une réinsertion sociale positive. La méta-analyse de Davis et al. (2013) relève que la participation à un programme de formation pendant l'incarcération réduirait les risques de récidive de 30 %. Il est donc important de s'intéresser à la motivation scolaire en détention. Des études préliminaires sur le sujet indiquent que la volonté de s'éloigner du milieu carcéral et le plaisir d'apprendre sont des facteurs de motivation scolaire prédominants en milieu carcéral (Halimi et al., 2017). Puisque les trajectoires de criminalité à l'âge adulte prennent, dans la majorité des cas, racine dans la délinquance à l'adolescence (Born, 2002; Yessine et Bonta, 2012), il importe de mieux comprendre ces facteurs afin d'idéalement les cibler en prévention.

Objectifs: Les objectifs spécifiques sont de décrire les facteurs de motivation incitant les détenus à se scolariser et de décrire les diverses situations qui constituent des obstacles à se scolariser en détention.

Méthodologie : La population cible est les détenus de sexe masculin scolarisés dans un établissement de détention provincial au Québec. L'échantillon comprend 13 participants, dont quatre ont également participé à une entrevue semi-dirigée. Ce projet de recherche a été approuvé par le ministère de la Sécurité publique.

Les outils de collecte de données sont un questionnaire (quantitatif), comportant 28 questions sur la motivation scolaire, tirées des études de Halimi et al. (2017), Manger et al. (2010) et Roth et al. (2017), et une entrevue semi-dirigée (qualitatif), comportant 20 questions autour de 5 thèmes. Les analyses comprennent l'analyse statistique descriptive à l'aide de tableaux de contingence (quantitatif) et l'analyse de contenu (qualitatif).

Résultats : Les résultats quantitatifs suggèrent que les principaux facteurs motivant les détenus à se scolariser sont le plaisir d'apprendre, la volonté de socialiser et la volonté de passer leur temps d'incarcération plus rapidement, et les résultats qualitatifs suggèrent que la volonté de s'éloigner de l'environnement carcéral est un facteur de motivation important.

Les résultats quantitatifs suggèrent que les principaux facteurs freinant les détenus à se scolariser sont le manque d'informations quant aux différents programmes offerts et une expérience scolaire négative dans le passé, et les résultats qualitatifs suggèrent que le manque d'information quant au fonctionnement des programmes éducatifs en détention est un obstacle à la motivation.

Recommandations pour la pratique : Les recommandations comprennent l'implication des détenus eux-mêmes dans la diffusion des informations concernant l'engagement dans un programme de formation, mais aussi la valorisation de cet engagement en détention ou en centre jeunesse. Cela est d'autant plus important chez les jeunes issus du système de protection de la jeunesse qui transitent vers l'âge adulte, afin de prévenir le décrochage scolaire.

PRÉPARER LA TRANSITION À L'ÂGE ADULTE DES JEUNES VULNÉRABLES

10H15
10H45

3.7 - Coconstruction d'une intervention avec des adolescentes placées en centre de réadaptation au Québec : la situation de l'exploitation sexuelle des mineures

Gabrielle Charlebois, candidate à la maîtrise en psychoéducation, Université du Québec en Outaouais
Josée Caron, psychoéducatrice, consultante au CISSS des Laurentides

Marjorie Carrier, APPR, CISSS des Laurentides
Sophie Hébert-Tremblay, chercheuse établissement IUJD

Vicky Lafantaisie, professeure en psychoéducation, Université du Québec en Outaouais

Contexte et objectifs : Au Québec, les jeunes victimes d'exploitation sexuelle (ES) sont pris en charge sous la loi de la protection de la jeunesse. Plusieurs se retrouveront placée·es en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA). Nombre d'auteurs soulignent la faible participation des adolescent·es placée·es : ils·elles ont rarement la chance de se prononcer sur les décisions qui les concernent (Matthew et al., 2019 ; Sallée, 2017 ; Steenbakkers et al., 2018). Peu d'études se sont intéressées à la perception des victimes d'ES dans le but d'offrir des services mieux adaptés aux besoins réels des personnes victimes et survivantes (De la Sablonnière, 2020). Cette recherche vise ainsi à 1) coconstruire une intervention portant sur l'ES des mineures avec des adolescentes; 2) décrire le déroulement d'une Youth participatory action research (YPAR) avec des jeunes en CRJDA; et 3) documenter les effets relatifs à la participation à une YRAP chez les jeunes. La YPAR permet de reconnaître l'existence d'une diversité de savoirs et d'expertises afin de promouvoir une approche égalitaire entre le chercheur et les participant·es dans le but d'enclencher un processus dialogique et réflexif de manière à générer des actions qui sont porteuses (Bettencourt, 2018).

Méthodologie : Six adolescentes de 14 à 17 ans placées en CRJDA vivant ou ayant vécu une forme d'exploitation ont participé à la présente étude. Elles ont d'abord participé à deux séances de formation sur l'approche participative puis le « comité de recherche », composé de six adolescentes et de deux co-animatrices (une chercheuse et une intervenante), s'est rencontré à 7 reprises afin de discuter des besoins des adolescentes victimes d'ES et des solutions à envisager. Différentes méthodes de collecte sont mobilisées dans ce projet: discussions de groupe (les discussions des 7 rencontres du comité ont été enregistrées), entretiens individuels visant à explorer les effets de leur participation à cette YPAR et tenue d'un journal de bord ethnographique. Des synopsis de chacune des rencontres de groupe ont été réalisés et l'ensemble du matériel fera l'objet d'une analyse de contenu (la collecte de donnée se terminera en juin 2023).

Résultats : En collaboration avec une équipe de recherche, une grille d'autoévaluation de la mise en œuvre spécifique Les adolescentes ont décidé de produire une trajectoire de services qui serait plus adaptée à la situation des jeunes victimes d'ES. Elles proposent notamment l'utilisation d'un « outil de dépistage » qui permettrait d'offrir des services qui soient plus adaptés aux différents profils de jeunes qui sont classés dans la catégorie « victime d'ES ». Nous observons déjà l'effet de l'utilisation d'une approche participative avec ces jeunes qui sont habituées avec des contacts plutôt autoritaires avec l'adulte. Voici quelques extraits tirés du journal de bord: « c'est la première fois que je me sens réellement écoutée depuis que je suis ici »; « je peux m'exprimer de la manière dont je suis à l'aise »; « je ne me sens pas jugée »; « on s'intéresse à moi »; « Je peux dire ce que je pense et je sens que j'ai un libre choix ».

Recommandations pour la pratique : La première recommandation que nous pouvons formuler est certainement la nécessité d'utiliser des approches participatives en intervention avec les adolescentes placées. Elles sont une ressource et pas seulement une cible d'intervention. Il est important de reconnaître, soutenir et valoriser leur voix et d'offrir des espaces de partage pour construire un message collectif. La seconde recommandation serait de porter un regard global sur ces jeunes plutôt que de les voir uniquement comme des victimes d'ES. « Malgré mes erreurs, je me laisserais la chance de me reprendre. Je sais que je vaud plus, j'aimerais qu'on me voit comme je suis ».

3.8 - Faciliter la transition à la vie adulte des jeunes en situation de vulnérabilité, un besoin d'une synergie des personnes-ressources

Aïda Benaguida, doctorante en psychoéducation, Université de Montréal
Véronique Dupéré, professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal, Chaire de recherche du Canada sur la transition à l'âge adulte, Chaire Myriagone McConnell-UdeM en mobilisation des connaissances jeunesse, IUJD, Centre de recherche en santé publique

Contexte : Les jeunes en situation de vulnérabilité sociale et scolaire peuvent rencontrer davantage de défis dans leur transition à la vie adulte (TVA) pouvant compromettre leur santé physique et mentale, en particulier pour les jeunes qui ne fréquentent plus les institutions (Goyette et al., 2019). Malgré leur besoin de soutien visiblement plus grands, ces jeunes sont susceptibles de vivre une rupture de services et de soutiens institutionnelset d'éprouver des difficultés d'accès aux services de santé, de soutien à l'apprentissage et d'orientation (Goyette et al., 2021; Pauzé et al., 2020). Malgré l'existence de plusieurs points de services visant à soutenir les jeunes dans leur insertion socioprofessionnelle, l'accessibilité demeure inégale et inéquitable pour les jeunes en difficulté et provenant de milieux défavorisés (Champagne et al., 2018). Toutefois, les parcours de TVA sont diversifiés et les réalités vécues sont hétérogènes. Pour mieux les soutenir, il est nécessaire de comprendre les expériences distinctes des jeunes qui peinent à s'insérer positivement, et de celles et ceux qui y parviennent. Cette communication présente certaines pistes de solutions sur la manière de rejoindre ces jeunes afin de faciliter leur TVA.

Méthodologie : Une approche qualitative est utilisée afin d'identifier les défis et les ressources selon la perspective des jeunes en question. L'analyse s'appuie sur les entrevues semi-dirigées réalisées auprès de 18 jeunes ayant décroché du secondaire âgé·e·s d'environ 20 ans ont été interrogé·e·s. Parmi ces jeunes, cinq ont vécu des épisodes de placements à court ou à long terme.

Résultats : Les analyses ont tout d'abord mis en lumière la nature fragmentée de l'offre de services et la difficulté pour ces jeunes de connaître et d'accéder aux différents services nécessaires pour répondre à leurs besoins complexes et multiples. Ensuite, elles ont permis d'identifier la présence de personnes-ressources qui constitue le chaînon manquant entre les différents services nécessaires. Elles peuvent provenir de différents milieux de vie formels ou informels des jeunes et entretiennent des relations privilégiées avec eux et elles. En facilitant l'accès aux services, leur rôle de liaison critique favorise le déclenchement de processus de résilience favorisant la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets d'avenir des jeunes. Ce projet apporte un éclairage sur les ponts possibles pour favoriser l'accès aux services nécessaires à une TVA réussie.

Recommandations pour la pratique :

1. Le rôle des personnes-ressources pourraient être davantage mis en valeur et reconnu afin de rendre leur rencontre plus systématique et encourager le développement de ce type de relation de confiance pour soutenir les jeunes.
2. Malgré une offre diversifiée de services publics et communautaires, il demeure nécessaire de penser au développement de pratiques systémiques de partenariats entre les différents secteurs de services et les milieux pour assurer une continuité et répondre aux besoins multiples et complexes des jeunes en situation de vulnérabilité.

3.9 - Le point de vue d'éducateurs sur l'implantation et les effets potentiels d'un programme novateur de réadaptation dans la communauté

Eve Pouliot, professeure titulaire, Université du Québec à Chicoutimi

Marie-Claude Simard, chercheuse, CRUJeF

Sarah Ferrer, agente de déploiement, Boscoville

Nicolas Fréchette, coordonnateur recherche et développement, Boscoville

Tanya Ryan, agente de développement, Boscoville

Mélissa Baril-Desrochers, étudiante à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Chicoutimi

Catherine Lacelle, candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Chicoutimi

Contexte : Certaines études suggèrent que l'accroissement des connaissances et le renforcement des compétences des intervenants en protection de la jeunesse (PJ) peuvent améliorer les services offerts aux jeunes et à leurs parents (Cooley et Petren, 2011; Glisson et Green, 2011). Développé par Boscoville, le programme Versant s'inscrit dans cette perspective, en visant à améliorer et à structurer les services en réadaptation dans la communauté en contexte de PJ. Il s'adresse aux éducateurs des services de réadaptation externe œuvrant auprès des jeunes de 6 à 18 ans et de leurs familles suivis en vertu de deux motifs de signalement, soit la négligence ou les troubles de comportement sérieux. Il a pour but de diminuer le risque de placement, tout en contribuant à mettre fin à la situation de compromission. Dans ce contexte, la présente proposition de communication vise à présenter le programme Versant, de même que les résultats préliminaires de l'évaluation de son implantation actuellement en cours dans trois régions du Québec.

Méthodologie : Cette étude vise à recueillir le point de vue d'éducateurs des trois CISSS et CIUSSS impliqués avant et après la mise en œuvre du programme. D'une part, 12 groupes de discussion ont été réalisés depuis l'automne 2022 auprès d'éducateurs volontaires (n=48) (T1). Ces entrevues semi-dirigées ont permis de documenter les attentes de ceux-ci vis-à-vis le programme Versant. Au cours des prochaines semaines, ces éducateurs seront invités à une deuxième entrevue de groupe, afin de discuter de leur expérience dans le cadre du programme, et ce, quatre mois après le début de son implantation (T2). Ces entrevues feront l'objet d'une analyse de contenu thématique à l'aide du logiciel NVivo.

Résultats anticipés : L'analyse des entrevues du T1 (actuellement en cours) permettra de documenter les attentes des éducateurs vis-à-vis le programme en précisant leur vision de celui-ci (objectifs et pertinence), les obstacles et éléments facilitant anticipés, leurs attentes concernant les modalités de mise en œuvre, le soutien et l'encadrement souhaités, ainsi que les retombées anticipées sur eux-mêmes et les familles qu'ils desservent. Les entrevues réalisées au T2 seront, quant à elles, analysées à l'été 2023 et elles permettront de décrire le point de vue des éducateurs sur les éléments ayant facilité et entravé la mise en œuvre du programme, leur niveau de satisfaction concernant ses différentes composantes et la supervision offerte, de même que les effets perçus sur leur sentiment de compétence et leur satisfaction au travail.

Réflexions critiques pour la pratique : Les connaissances générées par cette étude permettront d'identifier des pistes afin de faciliter l'implantation du programme Versant dans d'autres équipes et régions, tout en documentant ses retombées dans différents contextes. En donnant la parole aux éducateurs impliqués, cette réflexion permettra également de mieux comprendre les enjeux et les défis associés à l'intervention en contexte de négligence et de troubles de comportement sérieux. Dans le contexte actuel de la révision de l'offre de services en réadaptation et de l'harmonisation des pratiques, il importe d'obtenir des données probantes concernant ce programme novateur.

24 NOVEMBRE

après midi

CONFÉRENCE EN PLÉNIÈRE SALON DES SAISONS

UN VÉCU AUTOCHTONE - L'AUTRE CÔTÉ À L'OMBRE DE LA RÉALITÉ CANADIENNE

13h15
14h00

Nick Huard
Aîné mi'gmaw, conseiller, cinéaste, photographe et artiste

Résumé

Originaire du Clan de l'Ours de Listuguj en Gaspésie, Nick Huard, de son nom mi'gmaw Kwimou, est une référence en matière d'art et de cultures autochtones, mais aussi un passeur de connaissances passionnant. En effet, en tant qu'Aîné, il a acquis suffisamment d'expériences de vie et de savoirs sur les traditions autochtones pour offrir des conseils et des enseignements, notamment la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Avec humour et de belles histoires, il nous partage, entre autres, son vécu du pensionnat et les impacts dont il a été témoin sur les générations du peuple autochtone. Il nous raconte comment il a pris contact avec la culture autochtone et appris appris sur celle-ci, alors que durant son enfance, il l'ignorait totalement, et comment, selon lui, il a rencontré, filmé, enregistré, photographié, échangé avec les Autochtones du monde entier. Il a ainsi accumulé un savoir inestimable sur les peuples autochtones à travers sa carrière de cinéaste, de photographe et de correspondant de guerre. Il nous raconte aussi comment il est devenu un artiste connu à travers son célèbre projet national de capteurs de rêves qui a permis à des centaines d'enfants, et d'adultes de croire en leurs rêves.

Tout au long de cette conférence empreinte d'humour et d'histoires touchantes, il offre quelques conseils clés à retenir de sa sagesse accumulée. Nick Huard conclut le partage de son parcours de vie en exposant son rôle d'Aîné autochtone qui aide à transmettre, faire connaître et revivre la culture et sensibiliser les intervenants qui travaillent avec les jeunes en difficultés. Il explique d'ailleurs son expérience de mentor auprès des jeunes autochtones suivis sous la Loi de la protection de la jeunesse qui ne connaissent pas leur culture autochtone.



PHOTO : LISTUGUJ 2017



PHOTO : BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

24 NOVEMBRE

après midi

BLOC 4A - SALON AUTOMNE

RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

Symposium

Ce symposium propose de mieux comprendre le phénomène de la surreprésentation des enfants des Premières Nations dans le système de protection de la jeunesse et d'inspirer les intervenants à l'égard d'approches prometteuses à utiliser lors de situations impliquant des enfants, des jeunes et des familles des Premières Nations. Les données en protection de la jeunesse issues de grandes études menées au Québec seront présentées et mises en contexte, particulièrement sur le plan législatif et structurel. Les présentateurs démontreront l'ampleur des inégalités vécues par les Premières Nations en matière d'intervention et de placement en protection de la jeunesse. Les avantages et les enjeux liés à l'application de la Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuit et des Métis (C-92) ainsi que ceux en lien avec les modifications apportées à la Loi sur la protection de la jeunesse (PL-15) sur le plan provincial seront mis en lumière. Des postures d'interventions ainsi qu'un modèle de services de prévention et de protection culturellement sécuritaire en contexte des Premières Nations seront présentés. En fin de symposium, l'ensemble des propos présentés sera discuté à partir d'un point de vue pratique de la part de ressources issues des Premières Nations et œuvrant dans un contexte de pleine gouvernance en matière de services de protection de la jeunesse.

14H15
14H45

4.1 - Portrait de la surreprésentation des enfants des Premières Nations et processus décisionnel des intervenants de la DPJ quant aux décisions de compromission, retrait et placement de ces enfants

Sonia Hélié, chercheuse établissement, IUJD
Mireille de la Sablonnière-Griffin, INRS-Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Ariane Julien, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

14H15
14H45

4.2 - Surreprésentation en fonction de la discrimination et des inégalités et importance de la gouvernance et autodétermination par les Premières Nations pour répondre aux besoins de ces enfants

Wyatt Dumont, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador
Patricia Montambault, Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

14H15
14H45

4.3 - Mise en commun de divers points de vue entourant les bonnes pratiques visant à répondre aux besoins des enfants des Premières Nations

Nadia Petiquay, Protection Sociale Atikamekw Opitciwan
Simon Brassard, Protection Sociale Atikamekw Opitciwan

RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES ISSUES DE L'IMMIGRATION

14H15
14H45

4.4 - Intervention différentielle en protection de la jeunesse: perspective de familles immigrantes

Chantal Lavergne, chercheuse établissement, IUJD
Héloïse Pelletier-Gagnon, doctorante, Université de Montréal
Sarah Dufour, professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal, IUJD
Rosita Vargas Diaz, professeure, École de travail social et criminologie, Université Laval
Marie-Joelle Robichaud, professeure, Département de travail social, UQTR, IUJD

Contexte et objectifs : L'approche différentielle à l'évaluation vise à offrir une réponse alternative à l'intervention d'autorité aux familles dont la situation de maltraitance signalée renvoie à un enjeu qui peut être mieux répondu en favorisant l'accès et l'utilisation de services préventifs (Fluke et al., 2019). Cette approche est considérée par les experts comme étant prometteuse, particulièrement pour répondre aux familles immigrantes ou racisées (Jones et al., 2015). Au Québec, la vérification complémentaire terrain et l'intervention rapide et intensive implantée dans plusieurs DPJ s'apparentent à cette approche. Malgré l'intérêt indéniable de ce type de réponse, on sait peu de choses sur cette pratique et sur ses impacts, particulièrement du point de vue des familles immigrantes. La communication visera à présenter les résultats d'une recherche qualitative auprès de familles issues de l'immigration ayant fait l'objet d'une intervention différentielle en protection de la jeunesse à l'égard des aspects suivants: 1) l'expérience et l'appréciation de l'intervention; 2) l'apport perçu des services reçus et 3) les défis reliés à l'accès et l'utilisation des ressources de soutien avant et après le signalement.

Méthodologie : Cette étude s'appuie sur des données obtenues au moyen d'un entretien semi-dirigé auprès de onze parents et de quatre jeunes recrutés sur une base volontaire parmi les usagers recevant des services en protection de la jeunesse dans un CIUSSS. Tous les parents sont immigrants, un jeune est né ici et les trois autres à l'étranger. Une analyse thématique inductive a été réalisée afin de décrire de façon exhaustive le vécu des participant.e.s.

Résultats : Pour plusieurs, l'arrivée des services de protection dans leur vie familiale a d'abord été vécue comme un choc. L'expérience tend cependant à évoluer positivement en présence d'un soutien de la part des intervenant.e.s. D'ailleurs, les résultats font ressortir une appréciation globalement positive à l'égard des relations avec les intervenant.e.s et des services reçus. Plusieurs apports positifs de l'intervention sont aussi nommés, dont une prise de conscience des problèmes vécus par leur enfant et un sentiment d'avoir été soutenu dans leur rôle parental et leurs relations familiales. Parmi les bémols, certains parents considèrent que l'intervention de la DPJ a mené au déclin de leur autorité parentale et à une perte de confiance en eux-mêmes. D'autres ont trouvé que les conseils de l'intervenant.e étaient peu aidants, difficiles à appliquer ou encore déjà connus.

L'accès et l'utilisation des ressources de soutien avant et après le signalement semblent freinés par plusieurs obstacles personnels ou familiaux (ex. : le manque de temps, un horaire peu adapté, etc.), mais aussi par des facteurs reliés aux services comme l'insuffisance d'information sur les ressources de soutien disponibles dans le quartier, l'incompréhension face à la complexité de l'organisation du système d'aide et des délais d'attente importants.

Recommandations pour la pratique :

1. Effectuer un suivi post-fermeture pour s'assurer de l'effectivité des références et du maintien des acquis durant le suivi;
2. Soutenir le déploiement d'initiatives partenariales permettant une concertation entre la DPJ et les services de proximité dès le signalement afin que les familles immigrantes, ayant besoin de soutien plutôt que de protection, aient accès aux bons services au bon moment.

4.5 - Initiative Espace Parents : genèse et pérennisation d'une innovation sociale visant à mieux accompagner les parents immigrants

Sarah Dufour, professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal
Chantal Lavergne, chercheuse établissement, IUJD
Isabelle Laurin, chercheuse, Direction régionale de santé publique du CCSMTL
Isabelle Simonato, Conseillère de recherche, École de psychoéducation, Université de Montréal
Roberto Labarca, directeur général, Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal

Contexte et objectifs : La Commission Laurent, comme les recherches, soulève la nécessité d'une adaptation mutuelle de la part des parents et des intervenants des institutions publiques dans un contexte d'intervention avec les familles immigrantes (Charrette, 2016; CSDEPJ, 2021). La nécessité de renforcer le réseautage entre les différents organismes qui travaillent auprès des familles immigrantes et de développer une compréhension commune des enjeux s'impose également (De Blois et Laurin, 2019). L'innovation sociale Initiative Espace Parents (IEP) vient combler le vide actuel au Québec en matière d'offre de programmes universels à visée de promotion-prévention, adaptés aux besoins spécifiques des parents immigrants (Richard et al., 2018).

Cette communication poursuit un double objectif: 1) identifier les temps forts du processus de co-construction de l'initiative intersectorielle et de ses composantes ; 2) dégager les ingrédients clés ayant facilité ou entravé l'évolution de cette innovation sociale.

Méthodologie : Une étude de cas combinant diverses sources d'information a permis de revisiter les résultats d'études qualitatives menées auprès d'acteurs clés (parents, animatrices, gestionnaires) et d'une analyse d'impact et de clarté stratégique réalisée par les partenaires afin de répondre aux objectifs de la présente communication.

Résultats : En s'inspirant du modèle développé par le Réseau québécois sur l'innovation sociale (Rollin et Vincent, 2007), l'analyse permet d'identifier 3 principales phases de développement des diverses composantes de l'IEP: l'émergence, l'expérimentation et la pérennisation/changement d'échelle.

L'émergence des ateliers eu lieu en 2015-2017. Des chercheuses et des organismes communautaires accueil-intégration, en collaboration avec des parents immigrants, ont développé le programme pilote. La première expérimentation a été évaluée, permettant d'ajuster le contenu des ateliers. La pérennisation du programme dans l'ensemble du Québec a été facilitée par le MIFI depuis 2021. Parallèlement, d'autres expérimentations ont permis d'améliorer l'IEP afin de mieux répondre aux besoins des familles immigrantes. C'est ainsi qu'ont été évalué 1) le partenariat entre le milieu communautaire et les CLSC pour déployer le programme (2017-2018); 2) la mise en œuvre et les facteurs d'influence de l'engagement des parents (2020-2022); 3) les effets sur les parents (2022-2026). En réponse aux besoins exprimés par le milieu, de nouvelles composantes ont aussi été conçues et évaluées: deux activités ponctuelles destinées aux parents (2019-2021) et des groupes de co-développement pour des intervenants œuvrant auprès de cette clientèle (2022-2024). Parmi les ingrédients clés ayant facilité l'IEP, notons la convergence d'intérêts, une structure formelle pour co-construire et améliorer l'innovation, le leadership, la confiance entre les acteurs issus de différents horizons et le financement.

Recommandations pour la pratique : Il est important de favoriser les lieux de réflexion et de formation continue pour les intervenants afin de soutenir le bon déploiement de l'IEP, de favoriser la rétention des participants et de maximiser les répercussions. La pérennité et le rayonnement de l'IEP sont assurés par sa structure de gouvernance, qui implique une prise de décision entérinée avec l'ensemble des partenaires impliqués (recherche, santé publique, ville, communautaire).

14H45
15H15

4.6 - Espace Intervenants : une initiative prometteuse de co-développement pour soutenir les pratiques d'intervention adaptées auprès des parents immigrants

Myriam Richard, doctorante, École de travail social, Université de Montréal

Berna Elias, doctorante, École de travail social, Université de Montréal

Sarah Dufour, professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal

Chantal Lavergne, chercheuse établissement, IUJD

Contexte et objectifs : Cette communication vise à présenter les résultats préliminaires d'une démarche d'évaluation de la mise en œuvre et des effets perçus par les participant.e.s du projet Espace Intervenants. Inspiré par l'approche du co-développement (Champagne, 2021 ; Payette et Champagne, 1997) et de l'approche interculturelle systémique (Rachédi et Legault, 2019), il constitue une initiative d'innovation sociale axée sur l'échange et l'entraide entre intervenant.e.s communautaires autour de situations vécues en intervention avec les parents immigrants. Issu d'un partenariat entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal, le projet se déploie depuis l'automne 2022 dans 6 arrondissements montréalais. Il s'inscrit en continuité avec l'Initiative Espace Parents, co-construite par des chercheuses ainsi que des acteurs communautaires et institutionnels qui constataient le besoin de soutenir les personnes immigrantes dans l'exercice de leur rôle parental.

Méthodologie : La démarche d'évaluation participative (Archambault, 2014), basée sur l'analyse de trois groupes de discussion ainsi que de questionnaires d'évaluation, a été menée auprès de 20 participant.e.s à la première cohorte qui se déployait au sein de 3 arrondissements montréalais. Elle puise aussi dans l'analyse des journaux de bord des deux co-animatrices des groupes.

Résultats : Les changements auto-rapportés par les participant.e.s à la démarche d'évaluation portent sur l'augmentation des collaborations entre intervenant.e.s de même que le partage de ressources à l'échelle des territoires visés. Ils évoquent aussi des effets positifs sur leurs pratiques d'intervention avec les parents immigrants: apprentissages, ouverture à de nouvelles façons de faire ainsi que consolidation de leurs bonnes pratiques existantes. Les résultats montrent également la pertinence des groupes comme lieu de soutien et de partage pour les intervenant.e.s, qui y trouvent un espace bienveillant leur permettant de se déposer et de se ressourcer. Les journaux de bord des co-animatrices exposent quant à eux plusieurs pratiques d'intervention porteuses auprès des parents immigrants évoquées par les participant.e.s.

Recommandations pour la pratique : Selon l'évaluation du projet Espace Intervenants, la formule du codéveloppement professionnel déployée à l'échelle locale répond au besoin criant des intervenant.e.s communautaires de disposer d'espaces de soutien et de développement de leurs compétences basés sur l'échange entre pairs. Elle souligne aussi l'importance de la continuité et de la complémentarité entre les milieux institutionnels et communautaires dans la mise en œuvre des initiatives de promotion et prévention telles Espace Intervenants et Espace Parents. Celles-ci s'avèrent essentielles dans le soutien des milieux d'intervention afin de réduire les disparités vécues par certains groupes d'enfants qui reçoivent des services en protection de l'enfance - dans ce cas immigrants et racisés.

14H15
14H45

4.7 - Le recours au placement jusqu'à majorité comme projet de vie pour les enfants d'âge préscolaire : une étude descriptive

Geneviève Pagé, professeure titulaire, département de travail social, Université du Québec en Outaouais
Rosita Vargas Diaz, professeure adjointe, École de travail social et de criminologie, Université Laval
Joannie Laporte, doctorante, École de travail social, Université de Montréal
Daphné Fallu, doctorante, sciences de la famille, Université du Québec en Outaouais
Marie-Noëlle Lagacé, cheffe de service enfance, CCSMTL
Josée Lemieux, cheffe de service adoption, CCSMTL
Angélik Lepage-Cabeceiras, candidate au baccalauréat, département de travail social, Université du Québec en Outaouais

Contexte et objectifs : Au Québec, le recours au placement jusqu'à majorité est le projet de vie alternatif le plus utilisé pour les enfants placés âgés de 2 à 11 ans (Drapeau et al., 2015). Or, les récentes données québécoises montrent que ce projet de vie n'assure pas toujours la stabilité, alors que 17 % des enfants âgés de 2 à 5 ans seront déplacés vers un autre milieu de vie substitut que celui visé par l'ordonnance de placement jusqu'à majorité (OPM) (Hélie et al., 2020). L'objectif de cette communication, qui s'inscrit dans la thématique sur les trajectoires de services aux familles permettant de soutenir le développement optimal des enfants de 0-12 ans, est de dresser un portrait des caractéristiques personnelles et familiales des enfants placés ayant reçu une OPM entre 0 et 5 ans, ainsi que des caractéristiques de leur trajectoire dans les services de protection de la jeunesse avant et après cette ordonnance. Le projet de recherche émane d'un questionnement clinique de deux gestionnaires, coautrices de la communication, à savoir si la décision d'actualiser un projet de placement jusqu'à majorité répond mieux au besoin de permanence des enfants de la cohorte qu'une orientation vers le programme Banque-mixte et un projet d'adoption.

Méthodologie : La cohorte est constituée de 125 enfants pour qui le tribunal a ordonné un placement à majorité avant leur 6^e anniversaire dans une famille d'accueil régulière. Les caractéristiques sociodémographiques des enfants, de leur milieu familial d'origine et de leur trajectoire de services et de placement ont été extraites à partir du système PIJ. Également, des informations cliniques concernant les contacts des enfants avec leurs parents d'origine ainsi que l'évolution de la clarification du projet de vie ont été colligées à partir d'une grille de dépouillement de dossiers. Ces informations sont actuellement soumises à des analyses statistiques descriptives et bivariées.

Résultats préliminaires : La cohorte est composée de garçons (57%), d'origine québécoise (70%), provenant de quartiers où la défavorisation matérielle et sociale est très élevée (67%). L'âge moyen au moment de l'OPM est de 3,4 ans (é.t. 1,23). L'OPM survient en moyenne 2,15 ans après le début du premier placement (é.t. 0,83 an). La négligence (46%) ou son risque sérieux (62%), de même que les mauvais traitements psychologiques (23%) sont les principaux motifs évoqués en lien avec l'OPM. Les données quant à la trajectoire de placement, l'évolution des contacts avec la famille d'origine et aux révisions à la suite de l'OPM sont en cours d'analyse.

Recommandations pour la pratique : Pour porter un regard critique sur le placement jusqu'à majorité pour les enfants d'âge préscolaire, nous réfléchissons ensemble aux questions suivantes:

1. Le placement jusqu'à majorité est-il un gage de stabilité pour les très jeunes enfants?
2. Le placement jusqu'à majorité chez les 0-5 ans est-il utilisé pour un profil d'enfants en particulier (p.ex. des enfants dont l'admissibilité à l'adoption est jugée inatteignable)?
3. Comment les informations au dossier nous renseignent-ils sur les facteurs ayant influencé la décision d'envisager ou d'écarter l'adoption comme projet de vie pour ces enfants?

4.8 - Le dépassement des durées maximales de placement chez les enfants âgés entre 0 et 12 ans : réflexions et constats

Doris Châteauneuf, chercheuse établissement, CRUJeF
Carmen Lavallée, docteure en droit, Faculté de droit, UdeS
Sonia Hélie, chercheuse établissement IUJD
Geneviève Sanfaçon-Gagnon, doctorante, Département de psychologie, Université Laval

Résumé : Au Québec, le placement d'un enfant est encadré, entre autres, par les durées maximales de placement (DMP). Ces durées réfèrent à des périodes temporelles prédéterminées qui indiquent la durée maximale que peut avoir un placement avant que le tribunal ne statue sur un projet permanent pour l'enfant concerné. Ces délais, qui varient en fonction de l'âge de l'enfant au moment du premier placement, visent à diminuer les déplacements vécus par l'enfant en situation de placement et à lui permettre de vivre dans un milieu de vie stable. Ainsi, lorsque l'enfant ne peut retourner dans son milieu familial à la fin de la DMP, le tribunal doit « rendre une ordonnance qui tend à assurer la continuité des soins et la stabilité des liens et des conditions de vie de cet enfant » (art. 91.1 al.2 LPJ). Par contre, ces délais ne sont pas d'application automatique et la loi prévoit également des motifs permettant aux juges d'y déroger. À ce titre, l'analyse des trajectoires des enfants placés au Québec indique que ces durées sont fréquemment dépassées et que les motifs associés à ces dépassements demeurent imprécis (Hélie et al., 2020).

La présente communication se penche sur les circonstances et contextes entourant le dépassement des DMP et vise à identifier les raisons et motifs pouvant expliquer ces dépassements en dépit de leur inscription dans la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Les résultats de l'étude menée s'appuient sur l'analyse détaillée de 67 situations d'enfants âgés entre 0 et 12 ans (région de Québec) dont les durées maximales de placement ont été dépassées. Les données pour chacun des enfants ciblés ont été recueillies dans les dossiers des usagers du système de la protection de la jeunesse (PIJ) ainsi que dans les dossiers judiciaires. Les analyses menées montrent :

- Que le dépassement des DMP est généralement associé à la combinaison de différents facteurs liés à la situation de l'enfant, aux interventions psychosociales et aux pratiques judiciaires;
- Que les motifs prévus dans la loi pour justifier le dépassement des DMP ne sont pas systématiquement mentionnés et discutés dans les ordonnances rédigées et déposées par les juges.

Sur le plan des pratiques cliniques et juridiques, les résultats mettent en évidence l'importance d'identifier les situations où le dépassement des DMP pose un risque pour la stabilité de l'enfant et de mettre en place des moyens pour en minimiser les impacts. Considérant également qu'une part non-négligeable des dépassements est attribuable aux délais judiciaires, une réflexion de fond sur les pratiques et les procédures judiciaires semble également essentielle.

4.9 - Qui sont ces enfants placés à majorité?

Sophie T. Hébert, chercheuse établissement, IUJD

Sonia Hélie, chercheuse établissement, IUJD

Aida Benaguida, doctorante, École de psychoéducation, Université de Montréal

Guillaume Descary, doctorante, École de psychoéducation, Université de Montréal

Contexte et objectifs : Depuis 2007, chaque enfant suivi par la protection de l'enfance devrait avoir un projet de vie qui vise le plus possible à assurer une stabilité, autant d'un point de vue du milieu d'accueil que d'un point de vue affectif. Or, si la plupart des enfants se dirigent vers une réunification (54%), un pourcentage important d'entre eux (24%) sera placé jusqu'à majorité. Ce type d'ordonnance est d'ailleurs en progression chez les enfants âgés entre 0 et 5 ans et dans certains cas, il ne semble pas un gage de stabilité puisque plusieurs enfants qui ont une ordonnance de placement à majorité seront ensuite déplacés dans un autre milieu d'hébergement (Hélie et al., 2020). Cette instabilité peut se juxtaposer à une pression de développer leur autonomie lors de leur passage à l'âge adulte (Lacroix, 2016). Si cette transition est complexe pour tous les jeunes adultes, elle présente un défi supplémentaire pour ceux qui atteignent la majorité en institution. Ayant parfois un réseau familial appauvri ou inexistant, ces jeunes doivent faire face à la réalité de la vie d'adulte. Les jeunes placés à majorité y font face avec un bagage différent selon les caractéristiques personnelles et familiales qui ont teinté leur trajectoire. Cette hétérogénéité appelle à une connaissance plus fine des différents profils de jeunes placés à majorité pour mieux planifier l'offre de services.

Notre étude dresse un portrait des enfants du Québec qui ont été placés à majorité et les compare aux jeunes réunifiés sur la base de leurs caractéristiques, celles de leur principal donneur de soin et celles de leur trajectoire de placement.

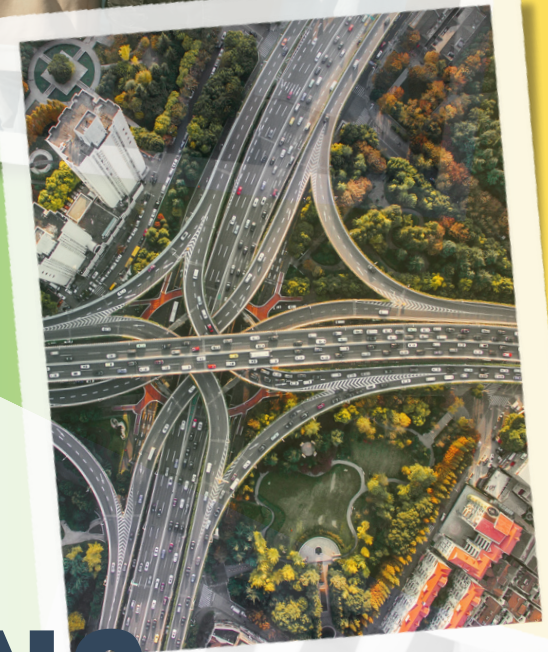
Méthodologie : Pour ce faire, nous avons utilisé un échantillon représentatif de la population d'enfants évalués par la protection de la jeunesse en 2007-08 par l'analyse secondaire des résultats de l'Étude d'incidence Québécoise sur les situations évaluées en protection de la jeunesse (EIQ) couplées aux données de l'Évaluation de la LPJ (ELPJ). Nous avons sélectionné tous les enfants placés à majorité (n=277) pour mener des analyses de profils latents (LPA) sur la base de facteurs de risque personnels à l'enfant, personnels au principal donneur de soins, socio-économiques et associés à la prise en charge dans le système de protection.

Résultats : Nos résultats permettent d'établir 5 profils d'enfants placés à majorité : 1 profil sans facteurs de risque apparent, 1 profil de facteurs de risque sévères et multiples, 1 profil de facteurs de risque socio-économiques, 1 profil de facteurs de risque liés à la prise en charge et 1 profil de facteurs de risque personnels importants.

Recommandations pour la pratique : Notre étude permet d'avoir un portrait plus fin de la clientèle de jeunes qui sort des services à l'enfance à 18 ans et contribue à alimenter la réflexion sur les services qui leurs sont, ou devraient leur être offerts, notamment en contexte de vulnérabilité socio-économique. Elle permet également d'observer un changement de paradigme d'évaluation entre l'enfance à l'adolescence

RÉSUMÉS

PRÉSENTATIONS PAR AFFICHE



NO 1

Efficacité de la thérapie cognitivo-comportementale chez les jeunes souffrant de la comorbidité trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité et trouble anxieux quant aux symptômes du TDAH : recension systématique

Gabrielle Harvey, École de psychologie, Université Laval
William Gagnon, École de psychologie, Université Laval
Audrey Dufour, École de psychologie, Université Laval, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, CRUJeF
Carolane Roy-Potvin, École de psychologie, Université Laval
Guillaume Foldes-Busque, École de psychologie, Université Laval, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Stéphane Turcotte, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches
Isabelle Denis, École de psychologie, Université Laval, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, CRUJeF

NO 2

Adaptation québécoise d'un programme de prévention de la maltraitance infantile: prévenir la maltraitance au Québec avec SEEK

Jacob Martin, Université Laval
Romy-Naïma Tousignant, Université Laval

NO 3

Co-conception de services et soins en périnatalité sociale : une étude de revue de la portée sur les pratiques exemplaires

Lucie Vicat-Blanc, École des sciences infirmières Ingram, Université McGill
Andraea Van Hulst, École des sciences infirmières Ingram, Université McGill
Lisa Merry, Faculté des sciences infirmières, Université de Montréal, l'Institut universitaire SHERPA
Jennifer Hille, La Maison Bleue*

NO 4

Efficacité de la thérapie cognitivo-comportementale chez les jeunes souffrant de la comorbidité trouble anxieux et trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité quant aux symptômes du trouble anxieux: recension systématique

William Gagnon, École de psychologie, Université Laval
Gabrielle Harvey, École de psychologie, Université Laval
Audrey Dufour, École de psychologie, Université Laval, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, CRUJeF
Carolane Roy-Potvin, École de psychologie, Université Laval
Guillaume Foldes-Busque, École de psychologie, Université Laval, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec
Stéphane Turcotte, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches
Isabelle Denis, École de psychologie, Université Laval, Centre de recherche du CISSS de Chaudière-Appalaches, CRUJeF

NO 5

Groupe de travail sur la formation des parents d'accueil : une démarche concertée pour baliser, orienter et uniformiser la formation initiale des parents d'accueil

Marie-Pierre Joly, chargée de projet, Centre d'expertise de l'IUJD
Marie-Andrée Poirier, École de travail social, Université de Montréal, IUJD
Delphine Collin-Vézina, psychologue clinicienne, École de travail social, Université McGill, directrice du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill
Martine Guénette, doctorante, Université de Montréal, professeure à Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Patricia Ringuette, doctorante, Université de Montréal, professeure à Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

NO 6

Facteurs de résilience de la fugue : comparaison entre les garçons et les filles en centre de réadaptation

Ariane Montminy, candidate à la maîtrise en psychoéducation, Université de Sherbrooke
Maxime Durette, candidate à la maîtrise en psychoéducation, Université de Sherbrooke
Sophie Couture, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance, IUJD
Marie-Pierre Villeneuve, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance, (RÉ)SO 16-35

NO 7

La régulation émotionnelle chez les adolescents hébergés en centre de réadaptation au Québec : les associations avec la fugue et la consommation de substances psychoactives

Véronique Hamel-Auger, candidate à la maîtrise en psychoéducation, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance
Sophie Couture, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance, IUJD
David-Martin Milot, M.D., C.M., MSc, FRCPC

NO 8

Suivi en vertu d'un double mandat chez les adolescents hébergés en centre de réadaptation : la prise de risque à l'adolescence

Maxime Durette, Étudiant associé au Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke et étudiant membre de l'IUJD
Sophie Couture, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance, IUJD
Marie-Pierre Villeneuve, Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance (GRISE) de l'Université de Sherbrooke, Programme de recherche en partenariat (RÉ)SO 16-35



NO 9

Quels sont les facteurs influençant l'employabilité des jeunes ayant vécu un placement en protection de la jeunesse ?

3E PRIX

Vanessa Fournier, conseillère en développement de la recherche, CRUJeF
Alexandra Matte-Landry, Ph. D., professeure adjointe, École de travail social et de criminologie, Université Laval



NO 10

Le point de vue des gestionnaires œuvrant en contexte de protection de la jeunesse sur l'implantation et les effets potentiels du programme Versant

2E PRIX

Mélissa Baril-Desrochers, candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Chicoutimi
Catherine Lacelle, candidate à la maîtrise en travail social, Université du Québec à Chicoutimi
Eve Pouliot, Professeure titulaire, Université du Québec à Chicoutimi
Marie-Claude Simard, Chercheuse, CRUJeF
Sarah Ferrer, Agente de déploiement, Boscoville
Nicolas Fréchette, Coordonnateur recherche et développement, Boscoville
Tanya Ryan, Agente de développement, Boscoville

NO 11

Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le bien-être et la dynamique des familles recomposées en Abitibi-Témiscamingue

Aline Dunoyer, candidate à la maîtrise de recherche en sciences de la santé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Carole Castro, École de Travail Social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Stéphane Grenier, École de Travail Social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

NO 12

Accès à la justice en protection de la jeunesse au Québec_État de la situation et recommandations des principaux concernés: les enfants

Malika Saher, avocate-médiatrice principale, fondation du Dr. Julien

NO 13

Examen des altérations neuropsychologiques et cliniques chez les adolescents ayant vécu de la maltraitance

Elisabeth Anderson, École de psychologie, Université Laval
Caroline East-Richard, École de psychologie, Université Laval
Catherine St-Pierre, École de psychologie, Université Laval
Gabriel Demers, Doctorant, École de psychologie, Université Laval
Marie-Michèle Champagne, École de psychologie, Université Laval
Élisabeth Thibault, Université McGill
Amélie Achim, Université Laval, Centre de recherche CERVO, Centre de recherche VITAM
Danielle Nadeau, chercheuse établissement, CRUJeF
Caroline Cellard, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF

NO 14

Conflit sévère de séparation et violence conjugale post-séparation : Où tracer la ligne ?

Joëlle Bouchard, APPR Centre d'expertise, IUJD

NO 15

Brûlures chez les enfants âgés de 0 à 10 ans au Québec

Gabrielle Kang-Auger, Gabriel Côté-Corriveau, Aïmina Ayoub, Nathalie Auger
Université de Montréal, CRCHUM, Institut national de santé publique du Québec, CHU Sainte-Justine

NO 16

Agir tôt : Projet pilote Prévention/Promotion dans Charlevoix

Chantal Couture, gestionnaire Agir tôt, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Marie-Pier Girard, gestionnaire Agir tôt, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Marc Sévigny, gestionnaire Agir tôt, CIUSSS de la Capitale-Nationale
Julie Taillefer, intervenante Agir tôt, CIUSSS de la Capitale-Nationale et étudiante au microprogramme LEAD-R, Université de Sherbrooke
Patricia McKinnon, directrice adjointe des services intégrés jeunesse (DJ), CIUSSS de la Capitale-Nationale
Mireille Ouellet, directrice adjointe volet jeunesse (DITSADP), CIUSSS de la Capitale-Nationale

NO 17

Programme qualification des jeunes: la place de la participation

Pascal Jobin, Chargé de projets clinico-scientifiques, Centre d'expertise de l'IUJD

NO 18

Programme de soutien à la parentalité pour les parents sur le marché du travail

Zoé Terrault, doctorante en psychologie (D.Psy.)
Marie-Hélène Gagné, Sciences sociales - École de psychologie, Université Laval
Simon Coulombe

NO 19

La place des jeunes et de leur consentement dans la prise de décision menant à un placement time-out

Camille Marchand, candidate à la maîtrise, École de travail social, Université de Montréal
Sophie T. Hébert, chercheuse établissement, IUJD

NO 20

La consommation de substances psychoactives lors des épisodes de fugues de centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation : les différents profils de personnes consommatrices

Tristan Légaré, candidat à la maîtrise en psychoéducation, Université de Sherbrooke
Sophie Couture Ph.D., Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke, IUJD
Marie-Pierre Villeneuve Ph.D., Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke
Jean-Sébastien Fallu Ph.D., École de psychoéducation, Université de Montréal
Sophie T. Hébert Ph.D., chercheuse établissement, IUJD, École de travail social, Université de Montréal
Mathilde Turcotte Ph.D., chercheuse établissement IUJD, École de travail social et de criminologie, Université Laval

NO 21

Les interactions entre les systèmes social et juridique en protection de la jeunesse : exploration des espaces communs

Florence Roy, Université Laval
Axelle Le Roy, Université Laval
Caroline Robitaille, Université Laval
Doris Chateaufort chercheuse établissement, CRUJeF

NO 22

La collaboration avec la protection de la jeunesse lors de l'accompagnement d'un parent dont l'enfant est placé : la perception du milieu communautaire

Émilie Pelletier, candidate à la maîtrise en service social, Université de Sherbrooke
Julie Noël, Ph. D., École de travail social, Université de Sherbrooke
Déborah Ummel, Ph. D., Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke

NO 23

Les réseaux de services intégrés Aire ouverte : nouvelles perspectives adaptées aux besoins des jeunes 12 à 25 ans à Sept-îles

Marie-Michèle Champagne, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF
Caroline East-Richard, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF
Gabriel Demers, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF
Alexandra Tremblay, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF
Marc Corbière, Université du Québec à Montréal, Institut universitaire de santé mentale de Montréal
Christiane Guay, Département de travail social, Université du Québec en Outaouais
Srividya Narayanan Iyer, Département de psychiatrie, Université McGill
Simon Larose, Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage, Université Laval,
Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale
Tania Lecomte, Département de psychologie, Université de Montréal, Centre de recherche de l'Institut universitaire de santé mentale de Montréal
Danielle Nadeau, Chercheuse d'établissement, CRUJeF
George Tarabulsy, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF
Caroline Cellard, École de psychologie, Université Laval, CRUJeF

NO 24

La trajectoire expérientielle des jeunes placé.e.s pour abus sexuels intrafamiliaux: regard sur le soutien des adultes

Joannie Laporte, doctorante en travail social, Université de Montréal

NO 25

Les caractéristiques associées à la fugue chez les adolescents

Audrey Gauthier-Légaré, CRUJeF
Marie-Claude Simard, CRUJeF
Vanessa Fournier, CRUJeF

NO 26

De l'empowerment des étudiant.e.s à l'empowerment des familles : repenser la formation initiale en relation d'aide

Sarah Tourigny, Université du Québec en Outaouais, Université du Québec à Trois-Rivières
Olivier Laau-Laurin, UQO
Carolane Coulombe, UQO, UQTR
Vicky Lafantaisie, UQO

NO 27

Comment les jeunes ayant été placés en milieu substitut composent-ils avec les défis à la transition à la vie adulte ? Une recension intégrative des écrits.

Laurence Magnan-Tremblay, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke
Anne-Marie Tougas, Département de psychoéducation, Université de Sherbrooke
Mathilde Turcotte, IUJD, CIUSSS-CSMTL

NO 28

Les protocoles d'évaluation cliniques au SIAM: valeur ajoutée pour les enfants, les professionnels et la recherche

Rosalie Parent, École de psychologie de l'Université Laval et CRUJeF du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Roxane Bélanger, Services intégrés en abus et maltraitance et CRUJeF du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Annick St-Amand, CRUJeF du CIUSSS de la Capitale-Nationale et UQTR
Ingrid Pruneau, Services intégrés en abus et maltraitance du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Paule Vachon, Services intégrés en abus et maltraitance et CRUJeF du CIUSSS de la Capitale-Nationale

NO 29

Approche participative avec les enfants de 0 à 12 ans : Quelle participation?

Catherine Vandemeulebroocke, Département de science infirmière, UQTR
Céline Perey, étudiante à la maîtrise, École de psychoéducation, UQO
Rose Poirie, étudiante à la maîtrise, École de psychoéducation, UQO
Gabrielle Charlebois, étudiante à la maîtrise, École de psychoéducation, UQO
Prudence Caldaïrou-Bessette, Département de psychoéducation et de psychologie, UQO
Vicky Lafantaisie, Département de psychoéducation et de psychologie, UQO



NO 30

Soutenir les jeunes qui ont vécu des traumatismes relationnels à l'enfance lors de leur transition à la vie adulte: les approches sensibles au trauma

1ER PRIX

Noémie Girard-Bouchard, École de psychologie, Université Laval et CRUJeF du CIUSSS de la Capitale-Nationale
Annabelle Lemire-Harvey, École de travail social et de criminologie, Université Laval
Alexandra Matte-Landry, École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, CRUJeF du CIUSSS de la Capitale-Nationale et Chaire Richelieu de recherche sur la jeunesse, l'enfance et la famille

DIRECTIONS ET HÉBERGEMENT

Directions

L'événement aura lieu à
Hôtel Omni Mont-Royal, 1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Qc) H3A-2R6

En raison des multiples projets d'amélioration des routes Montréalaises, communiquez avec le concierge de l'Hôtel afin de connaître le meilleur trajet pour vous ou visitez le Québec 511.

Stationnement

L'hôtel où se tiendra l'événement a un partenariat avec

Supérieur Parking

2055, rue Metcalfe (à gauche)

- libre service 19.00 \$/jour
- valet 37.00 \$/24h

*Prix sujets aux taxes TPS/TVQ

En Métro

Station Peel, sortie Peel Ouest
À deux minutes à pied en direction Nord-Ouest
vers la rue Sherbrooke. L'hôtel se trouve à droite.

En train

En provenance de la gare,
Direction du sud-ouest en sur la rue de La Gauchetière Ouest,
Tournez à droite sur la rue Mansfield.
Tournez à gauche sur la rue Sherbrooke,
Continuez sur une distance de 100 m. L'hôtel se trouve à gauche.

Réservations

Vous pouvez réserver votre chambre au tarif préférentiel
de l'événement. Consultez les tarifs et règlements de à
l'adresse suivante:

<https://www.omnihotels.com/fr-ca/hotels/montreal-mont-royal/meetings/journees-scientifiques-iujd-crujef-11192023>



Photo: Structurae et M.-J. Pierre Fortin



Photo: Hotel Omni Mont-Royal

